



AUCAME
Caen Normandie



OBSERVATOIRE
SOLIDARITÉS
TERRITORIALES
Septembre 2015



Les communes et quartiers de Caen la mer

*De fortes disparités
au sein de l'agglomération*

Septembre 2015

Sommaire

L'observatoire des solidarités territoriales de Caen la mer	3
Identifier, caractériser et suivre dans le temps les quartiers en difficulté	3
Situation démographique de Caen la mer	5
La périurbanisation suscite de profonds déséquilibres territoriaux	5
Caen parmi 30 villes de comparaison	8
Des difficultés sociales plus marquées qu'ailleurs	8
Les 20 indicateurs d'alerte et de progrès du socle 1	11
Mesurer la précarité et les difficultés sociales sur le territoire	11
Typologie des quartiers et communes de Caen la mer	12
Des profils socioéconomiques très marqués	12
Les quartiers en difficulté au sein de Caen la mer	16
Graduation du niveau de difficulté	16
Ce qu'il faut retenir	19
Cartographie des indicateurs du socle 1	20
Glossaire	42
Annexe	45

Photo couverture : Quartier Grâce de Dieu (Caen) - AUCAME

IDENTIFIER, CARACTÉRISER ET SUIVRE DANS LE TEMPS LES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

En 2012, la Communauté d'Agglomération de Caen la mer a confié à l'Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole, l'AUCAME, la conception et la gestion d'un « observatoire des solidarités territoriales ». Destiné à éclairer ses actions en matière de politique de la ville, cet outil d'aide à la décision vise à identifier et à caractériser les quartiers en difficulté au sein de l'agglomération, et à suivre leur évolution dans le temps, pour voir si leur situation s'améliore ou se dégrade au fil des ans. L'observatoire concerne l'ensemble des communes et quartiers de Caen la mer, de façon à couvrir tout le territoire et percevoir, le cas échéant, les nouveaux espaces en voie de fragilisation. Son approche est donc dynamique, les indicateurs statistiques ayant vocation à être actualisés régulièrement.

D'un point de vue pratique, l'observatoire des solidarités territoriales comporte deux socles, des indicateurs d'alerte et de progrès destinés à identifier les quartiers défavorisés au sein de l'agglomération (socle 1), et des indicateurs de caractérisation de ces quartiers en difficulté (socle 2). La périodicité retenue est de deux ans en raison de l'inertie des transformations à l'œuvre dans les quartiers. Le périmètre géographique de référence est l'IRIS¹, la maille de base de diffusion des statistiques infra-communales, en se limitant aux zones d'habitat effectives dans les cartographies. Plus petit que l'IRIS, le carreau INSEE (200 m x 200 m) offre une vision plus fine du territoire, mais les données sont peu nombreuses et peu fiables en évolution pour structurer l'observatoire. Il est toutefois utilisé pour identifier les îlots de pauvreté épars dans les communes de l'agglomération.

Les indicateurs du socle 1 ont été définis en considérant différents marqueurs de la précarité et des difficultés au sein de la population (structure des ménages, niveau de vie, conditions de vie, éducation et formation, emploi et chômage, précarité et pauvreté). Co-construits avec les élus de Caen la mer et validés par eux, les 20 indicateurs retenus ont été cartographiés, puis ont fait l'objet d'une analyse statistique novatrice permettant de localiser et de graduer le niveau de difficulté des quartiers les plus défavorisés. Réalisé au début de l'année 2014, le travail sera actualisé fin 2016, afin de percevoir l'évolution sociodémographique du tissu urbain et périurbain.

En juillet 2015, les indicateurs du socle 2 ont fait l'objet de portraits de quartiers dressant un panorama statistique et cartographique des quartiers prioritaires relevant de la politique de la ville pour la période 2015-2020. Les 80 indicateurs sélectionnés permettent de caractériser et de positionner les quartiers concernés dans de nombreux domaines, et devraient contribuer par conséquent à orienter les actions en leur faveur. Au total, 18 portraits de quartiers ont été réalisés, 7 pour les quartiers prioritaires retenus dans la nouvelle politique de la ville (5 à Caen, 1 à Hérouville Saint-Clair et 1 à Colombelles) et 11 pour les quartiers en veille active sortant du dispositif (3 à Caen, 2 à Hérouville Saint-Clair, 3 à Ifs, 2 à Fleury-sur-Orne et 1 à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe). Les documents sont téléchargeables sur le site internet de



1 IRIS : Îlots Regroupés pour l'Information Statistique.

l'AUCAME² et seront actualisés à la fin de l'année 2017 pour voir, là aussi, comment ont évolué les différents quartiers et éventuellement ajuster les actions engagées.

Cette publication présente les travaux concernant le socle 1 de l'observatoire des solidarités territoriales de Caen la mer, en particulier les éléments ayant servi à délimiter le contour des nouveaux quartiers prioritaires et à élaborer le « contrat de ville » de Caen la mer pour la période 2015-2020.



Quartier Guérinière - Photo : Ville de Caen



Colombelles centre - Photo : AUCAME



Quartier du Bois - Photo : Ville d'Hérouville St-Clair



Quartier de Fleury/Orne (périphérique) - Photo : Ville de Fleury-sur-Orne



Quartier Grâce de Dieu - Photo : Ville de Caen

² Les portraits de quartiers sont téléchargeables à l'adresse suivante : www.aucame.fr/web/publications/OpenData/Obs-portraits_quartiers.html.

LA PÉRIURBANISATION SUSCITE DE PROFONDS DÉSÉQUILIBRES TERRITORIAUX

En considérant les 35 communes de la communauté d'agglomération, Caen la mer compte **236 600 habitants** en 2012. La population a globalement augmenté de 25 000 habitants entre 1982 et 2012, soit une hausse de 12 % en l'espace de trente ans. La croissance a été très soutenue jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, puis elle s'est fortement ralentie au cours de la dernière décennie. Le territoire a même enregistré une légère baisse de population entre 2007 et 2012, un recul révélant une perte de dynamisme démographique.

L'évolution est en fait en trompe-l'œil. Au sein de l'agglomération, 25 communes gagnent en effet des habitants, les gains observés compensant pratiquement les pertes subies dans les autres communes. Ifs, Blainville-sur-Orne, Louvigny et Ouistreham se démarquent par la forte augmentation de leur population. Les villes de Caen, Hérouville Saint-Clair, Mondeville et Colombelles perdent au contraire de nombreux habitants. A l'échelle de Caen la mer, le recul démographique semble être aujourd'hui enrayé du fait des constructions de logements réalisées entre 2010 et 2015 dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

A l'échelle de Caen la mer, l'inflexion démographique est liée à la diminution du solde naturel mesurant l'excédent des naissances sur les décès. Indicateur de jeunesse, le solde naturel tend à se réduire du fait du vieillissement de la population, mais aussi des départs de familles en âge d'avoir des enfants vers les espaces périurbains situés au-delà de l'agglomération. La périurbanisation favorise également, de longue date, les espaces périurbains et le littoral au sein de Caen la mer, mais l'attractivité de ces territoires tend toutefois à s'infléchir au profit des communautés de communes ceinturant la zone urbaine de Caen d'est en ouest, par le sud.

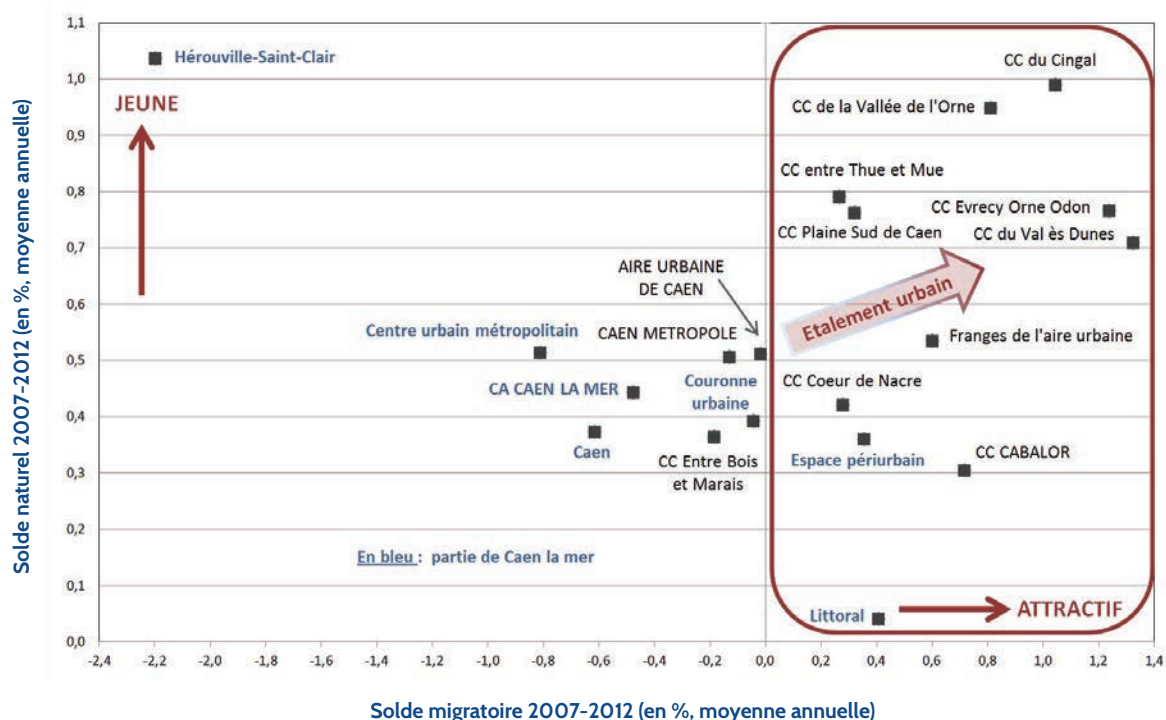
UNE PÉRIURBANISATION DE PLUS EN PLUS LOINTAINE

Absorbant l'exode rural, la croissance démographique de Caen était surtout concentrée dans la zone urbaine centrale jusqu'au milieu des années soixante-dix, puis elle s'est propagée à la périphérie selon le principe des vases communicants. L'étalement urbain se poursuit et gagne les espaces les plus lointains situés aux franges de l'aire urbaine caennaise. D'une manière générale, la périurbanisation s'intensifie et se diffuse dans les territoires dont l'accessibilité s'est améliorée, suite notamment à l'ouverture du périphérique sud en 1997. La dynamique de périurbanisation est particulièrement forte dans la région caennaise du fait de la localisation géographique de Caen (implantation au cœur d'une vaste plaine agricole, à 15 km de la mer), de la densité du réseau routier sur le territoire et du prix de l'immobilier globalement élevé au sein de l'agglomération.

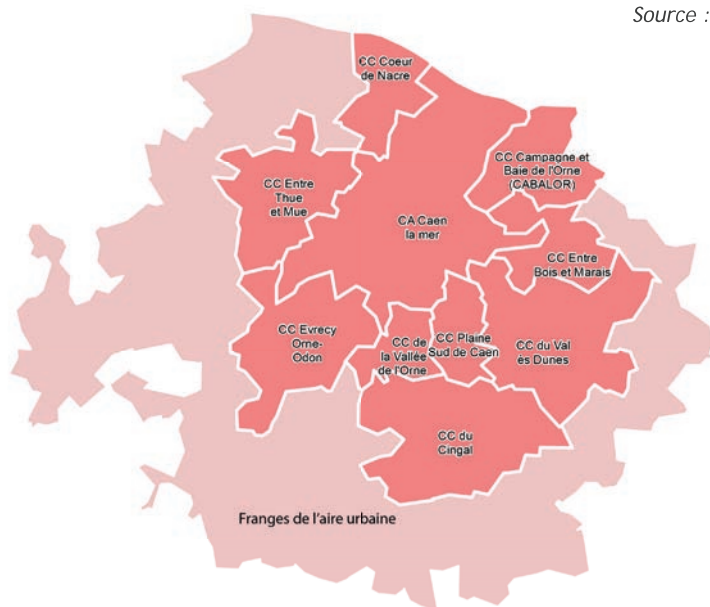
La zone urbaine de Caen affiche par conséquent un fort déficit migratoire dont l'ampleur est liée en grande partie à l'étalement urbain, mais aussi à l'attractivité limitée de la région caennaise. L'aire urbaine, qui inclut l'ensemble de la couronne périurbaine, perd en effet des habitants par migration (plus de départs que d'arrivées). La situation s'est toutefois améliorée, les flux migratoires étant pratiquement équilibrés ces dernières années. Les mouvements de population constituent ainsi un « jeu à somme nulle » au sein de l'aire urbaine, la croissance démographique d'un territoire se faisant forcément aux dépens d'un autre. La tendance est la même au sein de la communauté d'agglomération Caen la mer.

Du fait des mouvements de population, le territoire de l'agglomération caennaise constitue un lieu de brassage important. En 2012, 15 % des habitants de Caen la mer ont ainsi changé de logement dans l'année. Les arrivées et les départs d'habitants génèrent de fortes disparités entre les territoires. Dans les espaces périurbains, l'arrivée de familles avec enfants stimule globalement la natalité et dynamise la démographie.

Dynamique démographique dans la région caennaise



Source : INSEE, recensement de la population - Traitement AUCAME



Ces territoires périurbains bénéficient du coup d'une surreprésentation du nombre d'enfants et d'adultes de 30 à 44 ans, mais aussi d'adultes d'âges plus élevés dont l'installation remonte à une périurbanisation plus ancienne.

La population est encore plus âgée sur le littoral, car les retraités sont nombreux à vivre en bord de mer. Dans la zone urbaine de Caen, la présence de l'Université génère une forte présence de jeunes adultes dans les communes de Caen et d'Hérouville Saint-Clair. La situation est plus équilibrée dans le reste de l'espace urbain, avec toutefois une proportion sensiblement plus élevée d'enfants et de seniors parmi les habitants.

DE FORTES INÉGALITÉS DE REVENUS AU SEIN DE CAEN LA MER

Au sein de Caen la mer, la périurbanisation suscite de profonds déséquilibres territoriaux. Ce constat fait écho à une étude publiée en 2011 par l'Assemblée des Communautés de France (ADCF) sur les agglomérations françaises et leur territoire³. Basée sur de nombreux indicateurs démographiques, économiques et sociaux, l'étude compare les 212 communautés urbaines,

³ « Les agglomérations et leur territoire - Dix ans de dynamiques socio-économiques ». Cette étude accessible sur Internet sur le site : www.adcf.org/files/AdCF_etude_agglos-2011-light.pdf.

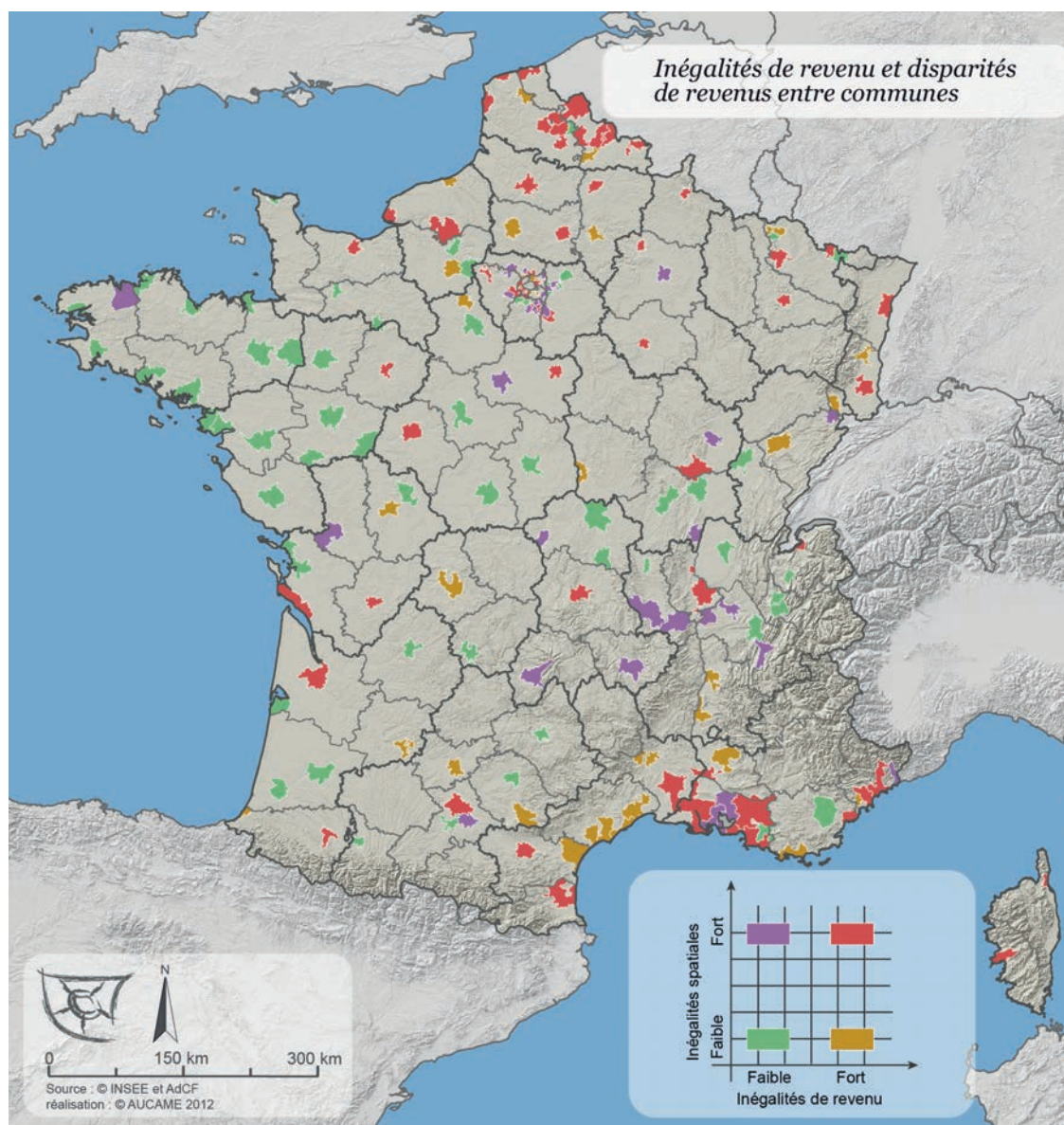
communautés d'agglomération et syndicats d'agglomérations existants le 1er janvier 2011. En termes de cohésion sociale, les conclusions indiquent que Caen la mer fait partie des villes françaises où l'intensité de la pauvreté et les inégalités de revenus sont fortes entre les habitants et entre les communes constitutives de l'EPCI⁴. L'ADCF cite notamment Caen la mer comme faisant partie des agglomérations les plus inégalitaires en France avec Le Havre, Rouen,

la région parisienne le long notamment de la Vallée de la Seine, le nord et l'est de la France, et le littoral méditerranéen.

Les inégalités sociales et spatiales sont ainsi très marquées au sein de Caen la mer, générant une certaine forme de ségrégation sur le territoire. Ces disparités sociales et territoriales sont liées en grande partie à la périurbanisation qui tend à spécialiser les espaces, au détriment de la mixité sociale.

⁴ Caen la mer à 29 communes dans l'étude.

Les disparités de revenus entre grandes agglomérations en France



DES DIFFICULTÉS SOCIALES PLUS MARQUÉES QU'AILLEURS

S'appuyant sur l'étude réalisée par l'ADCF en 2011, l'AUCAME a souhaité positionner Caen vis-à-vis d'autres villes de taille et de rangs voisins dans l'armature urbaine française. Le travail a conduit à définir un panel de 30 villes de comparaisons⁶, dont 13 sont capitales régionales en 2015. Cette comparaison permet de caractériser Caen et d'apprécier les avantages et les inconvénients que confère le statut de Capitale régionale au niveau national. Par rapport à l'étude de l'ADCF, l'AUCAME s'est limitée à quelques thématiques spécifiques : le niveau de revenus et leur répartition entre habitants et entre communes, les transferts sociaux redistribués et le chômage.

En 2012, la moitié des habitants de Caen la mer vivent avec des revenus supérieurs à 19 600 € par unité de consommation. D'une manière générale, le niveau de revenus des habitants de Caen la mer est inférieur à celui des capitales régionales du panel de comparaison, mais il est supérieur à celui des autres grandes villes qui ne bénéficient pas de ce statut. Les capitales régionales concentrent en effet des fonctions métropolitaines et des activités à forte valeur ajoutée qui élèvent le niveau des revenus. Le faible degré de métropolisation de Caen⁷ et la part importante des emplois présents dans l'économie pèsent cependant sur le niveau de rémunération des actifs.

⁵ La notion de « ville » fait référence ici à l'ensemble des communes formant l'agglomération (et pas seulement à la commune centre).

⁶ Les 30 villes du panel de comparaison : Amiens, Angers, Avignon, Bayonne, Besançon, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Douai-Lens, Dunkerque, Le Havre, Le Mans, Limoges, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nîmes, Orléans, Perpignan, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Toulon, Tours et Valenciennes.

⁷ Lire l'étude de la DATAR sur « les systèmes urbains français ». Les grandes villes françaises sont classées en 7 catégories selon leur degré de métropolisation : Caen appartient à la catégorie des systèmes urbains les plus faiblement métropolisés. L'étude est téléchargeable à l'adresse suivante : www.datar.gouv.fr/sites/default/files/travaux_en_l_10_synthese_susm.pdf.

DES INÉGALITÉS DE REVENUS PLUS FORTES QUE DANS LES AUTRES CAPITALES RÉGIONALES

Sur les territoires, la concentration de richesses limite, en général, la pauvreté de la population. Le revenu maximal des 10 % les plus pauvres est ainsi plus élevé à Caen la mer que dans les villes non capitales régionales du référentiel de comparaison. La dispersion des revenus et les inégalités sociales sont également moins marquées. Les inégalités de revenus entre habitants sont en revanche plus fortes à Caen la mer que dans les autres capitales régionales retenues dans le panel. La plus forte différenciation concerne les inégalités spatiales de revenus entre communes au sein des EPCI⁸. L'agglomération caennaise apparaît sur cet aspect-là comme très inégalitaire comparée à toutes les villes du référentiel, ce qui conforte l'existence de « poches de pauvreté » sur son territoire.

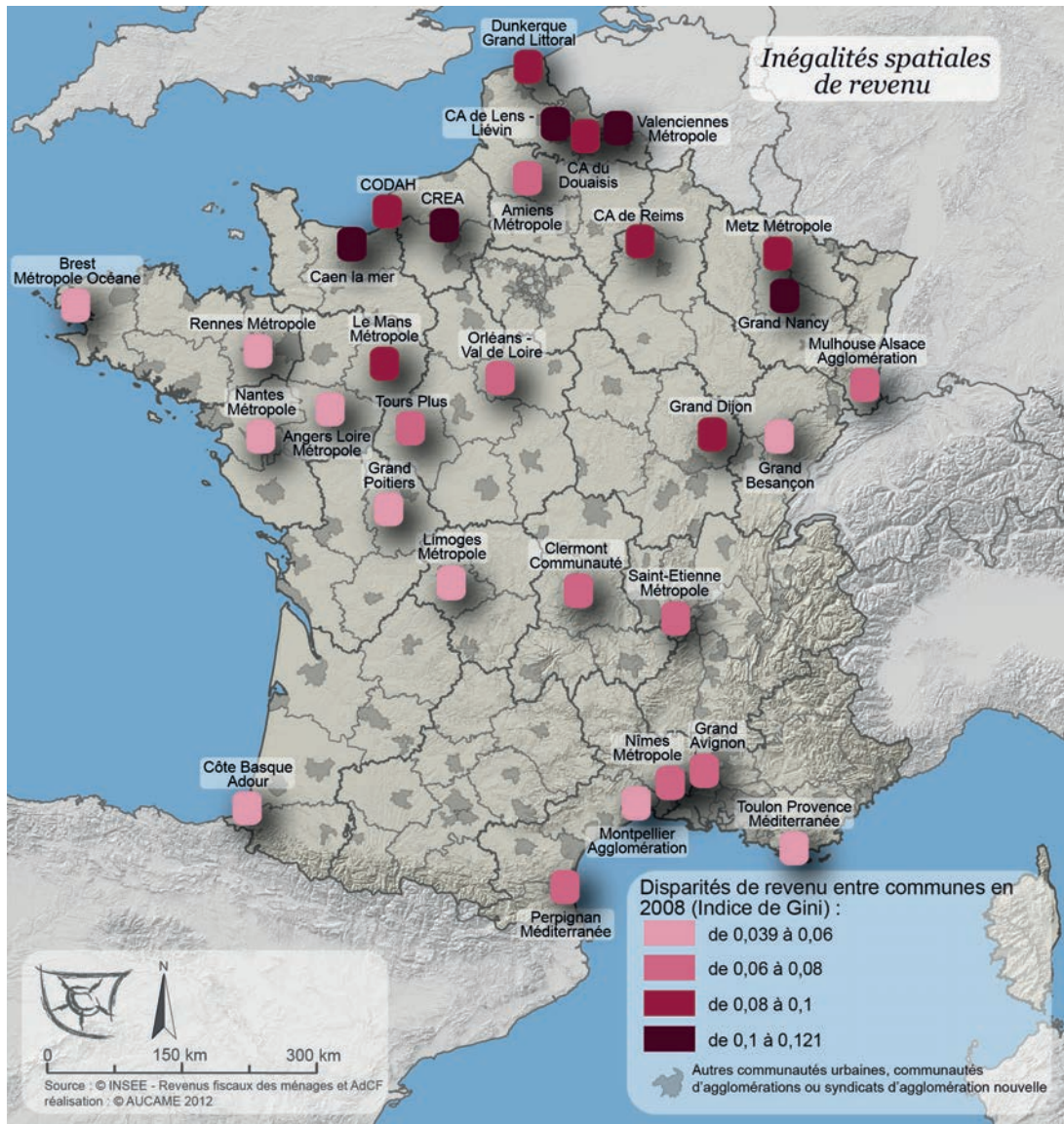
La part des transferts sociaux parmi l'ensemble des revenus constitue un autre marqueur des difficultés sociales. Au niveau national, 20 % des revenus⁹ des habitants des agglomérations concernent des prestations sociales, hors retraites. A Caen la mer, les transferts sociaux représentent près du quart des revenus perçus, une des plus fortes redistributions observées au sein des agglomérations françaises. La capitale bas-normande est ainsi très dépendante de la solidarité nationale.

En 2012, 15 % des actifs de Caen la mer sont sans emploi. L'agglomération caennaise semble plus exposée au chômage que les autres capitales régionales, mais la situation de l'emploi est meilleure que dans les autres villes du panel de comparaison. Le statut de Capitale régionale constitue là encore un avantage en matière d'emplois. La crise a cependant fortement ébranlé le dynamisme du marché du travail ces dernières années, frappant particulièrement les villes de l'ouest de la France.

⁸ EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale.

⁹ Chiffres 2006 dans l'étude.

Les inégalités spatiales de revenus parmi les 30 villes de comparaison de Caen



En matière de chômage, Caen se démarque négativement des autres villes du panel par un fort chômage des jeunes, le chômage de longue durée (très marqué dans l'ouest et le sud du Bassin Parisien), mais aussi la part élevée des demandeurs d'emploi en fin de contrat à durée limitée révélant une préca-

risation de la condition salariale dans l'économie. Les seniors semblent en revanche moins exposés au chômage, le seul « item » de l'étude de l'ADCF où Caen la mer se positionne favorablement par rapport aux autres villes du panel de comparaison, qu'elles soient capitales régionales ou non.

UNE PART IMPORTANTE DE LOGEMENTS SOCIAUX ET DE FAMILLES MONOPARENTALES DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

En 2013, l'AUCAME a poussé plus loin l'analyse en comparant les différents quartiers relevant de la politique de la ville dans le précédent dispositif. Dans le panel de villes de comparaison, 560 quartiers étaient ciblés par les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), dont 172 classés en Zones Urbaine Sensible (ZUS). Caen la mer en totalisait 19, dont 4 ZUS et 15 CUCS non ZUS. Au regard des « indicateurs clés des quartiers de la politique de la ville 2011 » mis en ligne par l'INSEE, le quartier de la Guérinière à Caen se démarque systématiquement et figure même parmi les 70 quartiers les plus en difficulté. D'autres quartiers se distinguent dans le référentiel, mais les indicateurs révèlent une situation moins dégradée : La Grâce de Dieu (ZUS), La Pierre-Heuzé (ZUS), Le Chemin-Vert (CUCS non ZUS) et Hérouville est (ZUS) incluant Le Val, Les Belles Portes et le Grand Parc.

Comparés aux autres villes du panel de comparaison, les quartiers CUCS de Caen la mer se différencient par la part importante de logements sociaux (construits en grande partie lors de la vague d'urbanisation des années soixante pour accueillir une main d'œuvre abondante) et de familles monoparentales parmi la population. En effet, les ruptures familiales dans la vie (divorces, décès, etc.) sont souvent source de difficultés sociales et financières et incitent souvent les familles concernées à déménager pour trouver un logement pas cher. A Caen, où les prix de l'immobilier¹⁰ sont globalement élevés, les familles à faibles revenus, en particulier les familles monoparentales, n'ont souvent pas d'autre alternative que de s'installer dans les quartiers les plus défavorisés où l'offre locative sociale est très présente.

¹⁰ Dans le panel de comparaison, Caen se situe au 2ème rang pour le montant des loyers par m².



Quartier des Boutiques (Caen) - Photo : Ville de Caen



Photo : Ville de st-Germain-la-Blanche-Herbe



Quartier st-Jean Eudes (Caen) -
Photo : Ville de Caen, ©F. Decaëns



Centre-ville Hérouville St-Clair - Photo : AUCAME



Quartier du Hoguet (Ifs) - Photo : Ville d'Ifs

Les 20 indicateurs d'alerte et de progrès du socle 1

MESURER LA PRÉCARITÉ ET LES DIFFICULTÉS SOCIALES SUR LE TERRITOIRE



Dans les travaux confiés à l'AUCAME pour créer un observatoire des solidarités territoriales, la communauté d'agglomération Caen la mer a souhaité identifier les quartiers fragiles les plus en difficulté sur son territoire. Sur le plan méthodologique, 20 indicateurs ont été définis en considérant différents marqueurs de la précarité et des difficultés sociales. Pour délimiter les nouveaux quartiers prioritaires relevant de la politique de la ville pour la période 2015-2020, l'État s'est limité à un seul indicateur, la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, ce dernier étant fixé à 60 % du revenu médian au niveau national. Ce critère unique, basé sur les ressources des habitants, constitue un bon indicateur du degré de difficulté d'un territoire, mais d'autres facteurs influent, de façon plus ou moins prégnante, sur les conditions de vie des personnes. La structure familiale, l'état de santé, les relations sociales, l'éducation, la formation, l'emploi, le logement ou les aides perçues sont autant d'éléments déterminants.

La vision de l'observatoire des solidarités territoriales de Caen la mer est donc plus extensive que celle de l'État, les indicateurs d'alerte et de progrès retenus englobant différentes facettes de la précarité et de la pauvreté. Sans surprise, les habitants et par conséquent les territoires les plus défavorisés concentrent les difficultés, mais pas toujours. Les quartiers de centre-ville se distinguent par exemple par la part élevée de personnes occupant un emploi précaire (CDD, intérim, emplois aidés, etc.), car les jeunes actifs sont nombreux à y habiter. Leur incertitude professionnelle ne leur permet pas en effet d'accéder à un logement social, d'où la nécessité pour-eux de s'installer en centre-ville où l'offre de petits logements est importante dans le parc locatif privé.

Les données mobilisées par l'AUCAME permettent par conséquent d'affiner la connaissance de la précarité et de la pauvreté sur le territoire. La suite de la publication présente tout d'abord une typologie des quartiers et communes de Caen la mer effectuée à partir des indicateurs du socle 1 de l'observatoire, puis une cartographie des différents indicateurs permettant de caractériser les différentes parties du territoire de l'agglomération.

Les 20 " indicateurs d'alerte et de progrès " du Socle 1

INDICATEURS	ANNÉE	ÉCHELON	UNITÉ
STRUCTURE DES MÉNAGES			
Personnes seules	2010	IRIS	En % des ménages
Couples sans enfant	2010	IRIS	En % des ménages
Couples avec enfants	2010	IRIS	En % des ménages
Familles monoparentales	2010	IRIS	En % des ménages
ÉDUCATION - FORMATION			
Taux de scolarisation des jeunes	2010	IRIS	En % des jeunes de 15 à 24 ans
Jeunes sans diplôme	2010	IRIS	En % des jeunes de 15 à 24 ans sortis du système scolaire
Population sans diplôme	2010	IRIS	En % des personnes non scolarisées de 15 ans et plus
EMPLOI - CHÔMAGE			
Taux d'inactivité	2010	IRIS	En % des personnes de 15 à 64 ans
Taux de chômage	2010	IRIS	En % des actifs de 15 à 64 ans
Chômage des jeunes	2010	IRIS	En % des actifs de 15 à 24 ans
Chômeurs à faible niveau de formation	2012	IRIS	En % des chômeurs
Emplois précaires	2010	IRIS	En % des salariés
NIVEAU DE VIE			
Niveau de revenus (revenu fiscal médian)	2009	IRIS	En € par unité de consommation
Niveau de revenus (revenu fiscal moyen)	2010	Carreaux	En € par unité de consommation
Dispersion des revenus	2009	IRIS	Rapport interdécile
PRÉCARITÉ - PAUVRETÉ			
Bas revenus (1er décile)	2009	IRIS	En € par unité de consommation
Ménages à bas revenus	2012	IRIS	En % des allocataires CAF ¹
Ménages à bas revenus	2010	Carreaux	En % des ménages
Familles monoparentales à bas revenus	2012	IRIS	En % des allocataires CAF ¹
Personnes dépendantes des prestations sociales	2012	IRIS	En % des allocataires CAF ¹
CONDITIONS DE VIE			
Logement HLM	2010	IRIS	En % des résidences principales
Ménages non motorisés	2010	IRIS	En % des ménages

Traitement : AUCAME Caen Normandie

¹ : Hors étudiants et personnes âgées de plus de 65 ans.

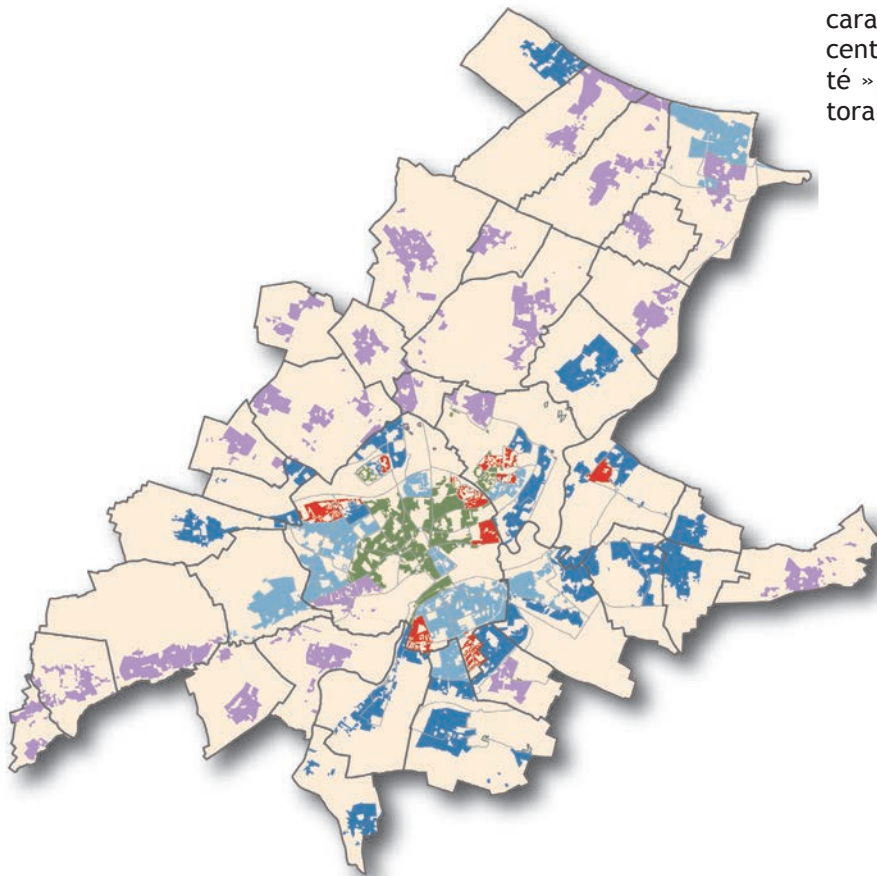
Typologie des quartiers et communes de Caen la mer

DES PROFILS SOCIOÉCONOMIQUES TRÈS MARQUÉS

La diversité des indicateurs mobilisés dans le cadre du socle 1 de l'observatoire des solidarités territoriales a permis d'effectuer une typologie des quartiers et communes de Caen la mer¹¹. D'un point de vue pratique, l'AUCAME a effectué une analyse des données disponibles basée sur des méthodes

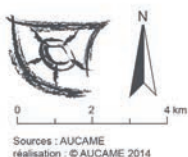
¹¹ Caen la mer comprend 35 communes, dont 9 découpées en IRIS. Le territoire totalise 93 IRIS, dont 82 concernant des zones d'habitat et 11 des espaces économiques. Ces derniers ne sont pas pris en compte dans la typologie.

Caractéristiques socio-économiques des communes et quartiers de Caen la mer



Caractéristiques socio-économiques de type :

- Quartiers en difficultés
- Centre-ville
- Faubourgs
- Communes industrielles
- Périurbain



LES QUARTIERS DE CENTRE-VILLE

Proches de l'Université et du cœur commerçant, bien desservis par les transports en commun, les quartiers de centre-ville concentrent un grand nombre d'étudiants et de jeunes actifs, aux revenus souvent limités, habitant pour la plupart dans le parc locatif privé. Côté des personnes âgées, les personnes âgées sont également très nombreuses, surtout celles de plus de 75 ans, d'où la forte proportion de personnes vivant seules dans ces quartiers. Lorsqu'ils travaillent, les jeunes occupent souvent des emplois précaires (CDD, intérim, emplois aidés etc.) et n'ont pas accès aux logements sociaux en raison de leur incertitude et instabilité professionnelles. Ils se logent par conséquent en centre-ville où l'offre de petits logements est importante.

¹² Analyses en Composantes Principales (ACP) et Classifications Automatiques Hiérarchiques (CAH). Certaines données étant incomplètes, l'AUCAME a dû dans ce cas estimer les valeurs manquantes en recourant à aussi à des méthodes statistiques robustes.

Le nombre conséquent de jeunes aux ressources limitées et de personnes très âgées explique la part élevée d'habitants ne possédant pas de voiture dans ces quartiers situés au cœur de l'agglomération. Le centre-ville est également très prisé par les classes les plus aisées, d'où la forte dispersion de revenus observée dans cet espace urbain.

LES QUARTIERS DES FAUBOURGS

Cernant le centre-ville, les quartiers des faubourgs forment une couronne urbaine dont la population est souvent en pleine recomposition.

La forte proportion de personnes seules, de personnes sans diplôme et de ménages non motorisés est liée aux nombreux retraités vivant depuis longtemps dans ces quartiers. Socialement, les faubourgs se démarquent par une part relativement élevée de ménages à bas revenus, de chômeurs et d'emplois précaires, de jeunes sans diplôme, mais aussi de familles monoparentales à la situation financière parfois difficile. Ces espaces « interface » sont confrontés à un fort vieillissement de la population, mais aussi à un renouvellement lent et progressif des habitants.

LES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

Enclavés dans le tissu urbain, les quartiers les plus défavorisés cumulent les handicaps et concentrent précarité et pauvreté.

Ces quartiers en difficulté se distinguent par le faible niveau de revenus des habitants, la part élevée de familles monoparentales, de ménages à bas revenus, de personnes dépendantes de prestations sociales, de chômeurs, de personnes sans diplôme ou à faible niveau de qualification, de jeunes non scolarisés, de ménages sans voiture etc. Les habitants vivent en majorité dans des logements sociaux regroupés dans de grands ensembles construits pendant les trente glorieuses. Les inégalités de revenus et les difficultés sociales sont très marquées dans ces quartiers classés en Zone Urbaine Sensibles (ZUS) ou en Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) dans l'ancien dispositif de la politique de la ville. Peu attractifs, les quartiers en

difficulté ont enregistré une forte baisse de population au cours des années précédentes. La diminution du nombre d'habitants est liée en grande partie au vieillissement de la population, en raison du faible taux de rotation dans le parc social, mais aussi aux opérations de renouvellement urbain engagées dont les effets ne se font pas encore pleinement sentir. Le nombre d'enfants reste élevé dans ces quartiers du fait notamment des familles monoparentales très présentes.

LES QUARTIERS ET COMMUNES DE TYPE « INDUSTRIEL »

Ceinturant la ville, les quartiers et communes de type « industriel » constituent des pôles d'activités économiques majeurs au sein de l'agglomération.

Plutôt jeune, la population est caractérisée par une forte présence de familles avec des enfants, en particulier des familles monoparentales aux revenus souvent peu élevés. Leurs habitants appartiennent plutôt aux classes populaires et vivent en grande partie dans les nombreux logements sociaux existants. Le faible niveau de formation et de qualification observé, notamment chez les jeunes, pèse sur le chômage. Situés dans le quadrant sud-est de l'agglomération et au nord-ouest de la ville de Caen, les communes et quartiers concernés rencontrent des difficultés sociales qui pourraient s'aggraver dans le climat économique actuel.

LES ESPACES PÉRIURBAINS

Couvrant surtout l'ouest et le nord de l'agglomération, les espaces périurbains de Caen la mer se démarquent par la forte présence de familles et le haut niveau de revenus de ses habitants. Le fort taux de scolarisation des jeunes est lié en grande partie au niveau social qui pousse les enfants à poursuivre leurs études. Les communes périurbaines bénéficient depuis longtemps de l'étalement urbain, d'où le nombre important de familles avec enfants, mais aussi de couples sans enfant dont l'installation en périphérie, plus ancienne, remonte aux premières vagues de périurbanisation caennaise.

CARACTÉRISATION DES QUARTIERS ET COMMUNES DE CAEN LA MER

INDICATEURS	QUARTIER DE TYPE				
	Centre-ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Personnes seules	++	+			
Niveau de revenus	+				+
Scolarisation des jeunes	+				+
Dispersion des revenus	+		+++		
Inactivité	+		+		
Ménages à bas revenus	+		++		
Emplois précaires	+++	+	+		
Personnes dépendantes à 100 % de prestations sociales	+	+	+++		
Ménages sans voiture	++	+	+++		
Taux de chômage		+	+++		
Jeunes sans diplôme		+	+++	+	
Population sans diplôme		+	+++	+	
Familles monoparentales à bas revenus		+	+++	++	
Chômage des jeunes			+++	+	
Chômeurs à faible niveau de qualification			++	+	
Logements HLM			+++	+++	
Familles monoparentales			+++	++	
Couples avec enfants				++	+++
Couple sans enfant				+	++

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, Traitement AUCAME Caen Normandie

Indice de spécificité : valeur médiane du " quartier type " rapporté à la valeur médiane de l'ensemble des quartiers (multiplié par 100 pour l'exprimer sous forme d'indice).

SURREPRÉSENTATION	
150 et plus	+++
125-149	++
105-124	+



CALCUL DE L'INDICE DE SPÉCIFICITÉ

Pour chaque indicateur, on calcule la valeur médiane¹ de chaque catégorie de quartiers et de communes issue de la typologie et la valeur médiane de l'ensemble des IRIS et communes de Caen la mer. On divise ensuite les deux valeurs médianes, en multipliant par 100 pour calculer un **indice de spécificité**. Une valeur d'indice supérieure à 100 révèle des caractéristiques plus marquées que sur l'ensemble du territoire, sachant que plus la valeur est élevée, plus la spécificité est forte. La valeur des indices est graduée de façon synthétique de façon à pouvoir caractériser les différents types de quartiers et de communes de Caen la mer.

¹ Médiane : valeur séparant, pour chaque indicateur, les IRIS et les communes en deux parties égales. La première moitié a une valeur inférieure et la seconde moitié une valeur supérieure.

STRUCTURE PAR ÂGE ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES QUARTIERS ET COMMUNES DE CAEN LA MER

INDICATEURS	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Enfants de 0 à 14 ans	--	-	+	+	+
Jeunes de 15 à 29 ans	+++	+	=	-	-
Adultes de 30 à 44 ans	-	=	=	+	=
Adultes de 45 à 59 ans	--	-	=	+	+
Personnes âgées de 60 à 74 ans	--	=	-	=	+
Personnes âgées de 75 ans et plus	+	++	-	=	--
Évolution de la population 2006-2011	- 1,6 %	+ 0,4 %	- 6,6 %	+ 6,1 %	+ 1,9 %
Total Caen la mer	- 0,6 %				

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

DES DISPARITÉS PERSISTANTES AU SEIN DE CAEN LA MER

Géographiquement, les évolutions récentes semblent conforter les grandes disparités socio-économiques observées depuis plusieurs dizaines d'années au sein de Caen la mer : au nord et à l'ouest, les classes aisées et les actifs de haut niveau de qualification (rive gauche de l'Orne) ; au sud et à l'est, les classes populaires et les diplômés de formation courtes (rive droite de l'Orne). L'étalement urbain concerne l'ensemble des catégories sociales, mais les mouvements de population accentuent localement les clivages liés à l'appartenance socioprofessionnelle et au niveau de formation.

Au sein de l'agglomération, la pauvreté et les inégalités de revenus sont globalement fortes dans les communes de Caen et d'Hérouville Saint-Clair, et contrastent avec l'espace périurbain et le littoral, au nord et à l'ouest de Caen la mer, où le niveau de revenu est beaucoup plus élevé. Les ménages les plus aisés se situent dans cette partie du territoire et dans Caen intra-muros, d'où la forte dispersion de revenus observée. Les autres parties de Caen la mer sont plus homogènes en termes de distribution de revenus, mais les écarts restent importants d'un secteur à l'autre.

GRADUATION RETENUE

VALEUR DE L'INDICE DE SPÉCIFICITÉ	150 et plus	+++
	125-149	++
	105-124	+
	96 - 104	=
	76 - 95	-
	51 - 75	--
	50 et moins	---

ÉCART PAR RAPPORT À L'ÉVOLUTION TOTALE DE LA POPULATION DE CAEN LA MER EN NOMBRE DE POINTS	5 et plus	+++
	2,5 à 4,9	++
	0,2 à 2,4	+
	- 0,1 à 0,1	=
	- 2,4 à - 0,2	-
	- 4,9 à - 2,5	--
	- 5 et moins	---

La liste détaillée des quartiers et des communes selon le profil dominant figure en annexe pages 45 à 47.

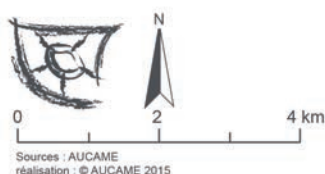
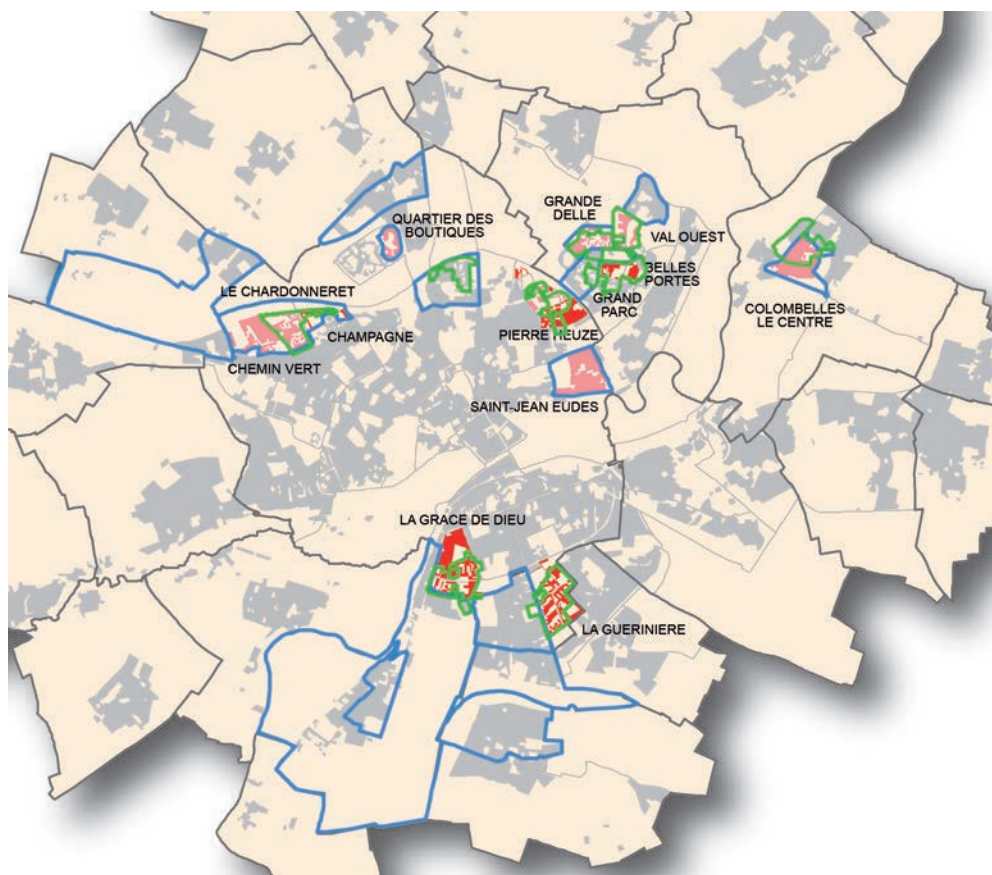
Les quartiers en difficulté au sein de Caen la mer

GRADUATION DU NIVEAU DE DIFFICULTÉ

La typologie des quartiers et communes de Caen la mer effectuée à partir des indicateurs du socle 1 met en exergue plusieurs quartiers en difficulté. Sans surprise, tous ces quartiers sont classés en ZUS ou en CUCS dans l'ancien dispositif de la politique de la ville. Les communes concernées sont Caen (La Guérinière, la Grâce de Dieu, la Pierre-Heuzé, le Chemin Vert, Saint-Jean-Eudes et le quartier des Boutiques à la Folie-Couvrechef), Hérouville Saint-Clair (le Val, les Grandes Portes, le Grand Parc et la Grande Delle) et Colombelles (Centre).

Basée sur la quantification des écarts entre communes et IRIS, la méthode statistique mise en œuvre permet de graduer le niveau de difficulté des quartiers les plus défavorisés identifiés par l'AUCAME. Deux groupes d'IRIS se démarquent, l'un révélant un niveau de difficulté très élevé, l'autre un peu moins marqué, mais dont la situation sociale des habitants reste toutefois délicate.

Niveau de difficulté des quartiers les plus défavorisés



- Quartier en veille active
- Quartier prioritaire
- Très élevé
- Élevé

NIVEAU DE DIFFICULTÉ « TRÈS ÉLEVÉ »

Caen :

- > La Guérinière (est et ouest)
- > La Grâce de Dieu (ouest et sud)
- > La Pierre-Heuzé (sud)
- > Champagne (partie du Chemin Vert)

Hérouville Saint-Clair :

- > Quartier Belles Portes (1ère partie)¹³
- > Quartier Grand Parc (partie)¹⁴

NIVEAU DE DIFFICULTÉ « ÉLEVÉ »

Caen :

- > Chemin Vert et Chardonneret
- > Pierre Heuzé (nord)
- > Saint-Jean-Eudes
- > Quartier des Boutiques (Folie-Couvrechef)

Hérouville Saint-Clair :

- > Quartier du Val Ouest
- > Quartier Grande Delle

Colombelles :

- > Centre

A l'exception de Saint-Jean-Eudes et du quartier des Boutiques à Caen, les quartiers les plus en difficulté identifiés sont classés comme quartiers prioritaires dans le nouveau dispositif de la politique de la ville pour la période 2015-2020. Un quartier supplémentaire a été retenu, celui du Calvaire Saint-Pierre, en raison du faible niveau de revenus de la population que révèle le carroyage INSEE dans la partie nord-est. Ce dernier n'apparaît pas dans la typologie AUCAME comme un quartier en difficulté car sa structure socio-économique est en fait très composite.

¹³ Intitulé exact de l'IRIS.

¹⁴ Intitulé exact de l'IRIS.

En effet, proche de l'Université et de la Verte Vallée, le Calvaire-Saint-Pierre comprend à la fois des étudiants, des familles aisées et des ménages aux revenus limités, une diversité sociale qui lui confère plutôt un profil global de type « faubourg ».

NIVEAU DE DIFFICULTÉ « ASSEZ ÉLEVÉ »

Les traitements statistiques effectués par l'AUCAME ont fait apparaître un 3ème groupe d'IRIS dont le niveau de difficulté peut être considéré comme assez élevé, mais dans la typologie, leurs caractéristiques socio-économiques globales leur confèrent plutôt un profil de quartier de type « industriel ».

Hérouville Saint-Clair :

- > Quartier du Bois

Colombelles :

- > Le Plateau et l'Orne

Fleury-sur-Orne :

- > Centre

Mondeville :

- > Charlotte Corday

Ces quartiers doivent être suivis avec vigilance, car leur situation pourrait à terme se dégrader. Outre la délimitation des quartiers en difficulté, le carroyage INSEE fait apparaître sur le territoire des poches de pauvreté éparses et souvent isolées. Concentrant une part élevée de ménages à bas revenus, ces îlots urbains se situent surtout à Caen (îlot Ribot, quartiers du Port et du Marais, nord-est de Caen etc.), Mondeville, Ifs, Fleury-sur-Orne, Saint-André-sur-Orne ou Ouis-treham. Ces espaces urbains fragiles nécessitent une attention particulière afin qu'ils ne fassent pas « tache d'huile » au sein de l'agglomération. Sortant du dispositif de la politique de la ville, certains quartiers font ainsi l'objet d'une veille active pour éviter qu'ils ne décrochent et basculent demain dans la catégorie des quartiers les plus défavorisés de Caen la mer.

LES 18 QUARTIERS « POLITIQUE DE LA VILLE » DE CAEN LA MER POUR LA PÉRIODE 2015-2020

QUARTIERS PRIORITAIRES

CAEN :

- La Guérinière
- La Grâce de Dieu
- La Pierre-Heuzé
- Le Chemin Vert
- Le Calvaire-Saint-Pierre

HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

COLOMBELLES :

- Centre

QUARTIERS EN VEILLE ACTIVE

CAEN :

- Saint-Jean-Eudes
- Le Hameau (Folie-Couvrechef)
- Le quartier des Boutiques (Folie-Couvrechef)

HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

- Le Bois
- Haute-Folie et Centre-Ville

IFS :

- Nord
- Le Hoguet
- Centre

FLEURY-SUR-ORNE :

- Centre
- Périphérique

SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE



Les « portraits de quartiers » de ces quartiers prioritaires et en veille active sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de l'AUCAME à l'adresse suivante :

www.aucame.fr/web/publications/OpenData/Obs-portraits_quartiers.html

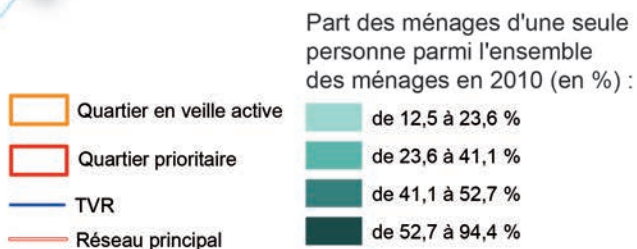
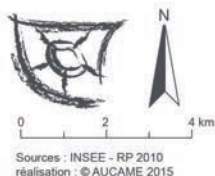
LES CONSTATS DE L'OBSERVATOIRE DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- *Caen la mer subit une perte de dynamisme démographique liée au vieillissement de la population et à l'étalement urbain gagnant des espaces de plus en plus lointains.*
- *La dynamique de périurbanisation est particulièrement forte dans la région caennaise du fait de la localisation géographique de Caen, de la densité du réseau routier maillant le territoire et du prix globalement élevé de l'immobilier au sein de l'agglomération.*
- *Les mouvements de population constituent un jeu à « somme nulle » au sein de l'aire urbaine caennaise, la croissance démographique d'un territoire se faisant au détriment d'un autre.*
- *La périurbanisation suscite de profonds déséquilibres territoriaux au sein de Caen la mer.*
- *Au niveau national, Caen la mer fait partie des agglomérations les plus inégalitaires en termes de revenus entre habitants et entre communes constituant l'intercommunalité.*
- *Liées en grande partie à la périurbanisation, les disparités sociales et spatiales tendent à spécialiser les espaces, au détriment de la mixité sociale.*
- *La communauté d'agglomération Caen la mer est constituée de communes et de quartiers aux profils socioéconomiques très marqués.*
- *Les personnes les plus défavorisées se concentrent dans des quartiers en difficulté, enclavés dans le tissu urbain, cumulant de nombreux handicaps.*
- *Comparés aux autres quartiers en France, les quartiers en difficulté de Caen la mer se caractérisent par une part élevée de logements sociaux et de familles monoparentales parmi la population.*
- *Les inégalités de revenus sont très fortes au sein des quartiers en difficulté, mais aussi dans le centre-ville de Caen où se côtoient étudiants, jeunes actifs en situation souvent précaire, classes aisées et personnes âgées vivant depuis longtemps dans leur logement.*
- *Classés « quartiers prioritaires » dans la nouvelle géographie de la politique de la ville, les quartiers en difficulté se situent à Caen, Hérouville Saint-Clair et Colombelles.*
- *Les quartiers situés à Caen, Hérouville Saint-Clair, Ifs, Fleury-sur-Orne et Saint-Germain-la-Blanche-Herbe sortant du dispositif de la politique de la ville sont considérés comme étant « en veille active ».*
- *Concentrant une part élevée de personnes à bas-revenus, certains îlots urbains doivent être suivis avec attention afin qu'ils ne fassent pas taches d'huile au sein de Caen la mer.*

Cartographie des indicateurs du socle 1

LES PERSONNES SEULES EN CENTRE-VILLE

Personnes seules à Caen la mer



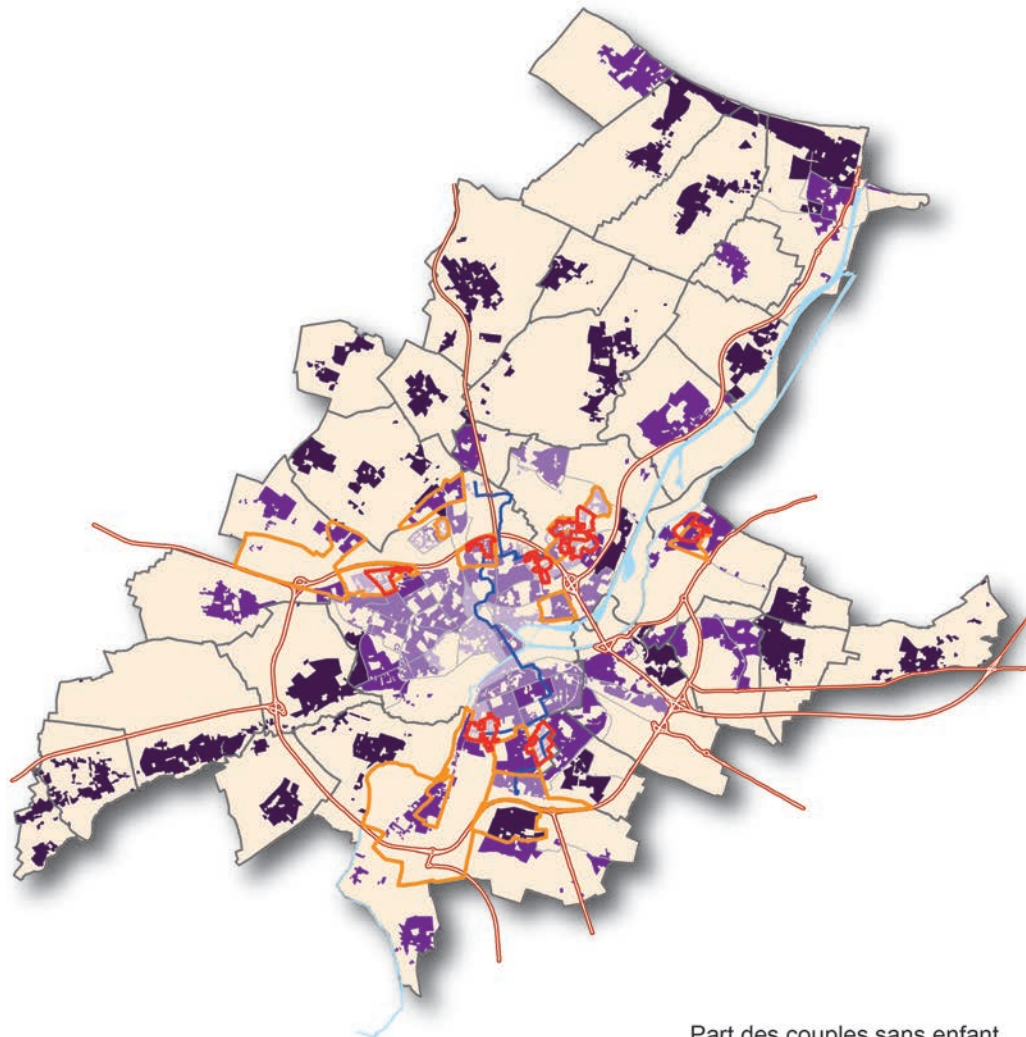
Valeur médiane Caen la mer : 41,1 %

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Personnes seules	++	+	=	--	---

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

LES EFFETS D'UNE PÉRIURBANISATION ANCIENNE

Couples sans enfant à Caen la mer



Sources : INSEE - RP 2010
réalisation : © AUCAME 2015

- Quartier en veille active
- Quartier prioritaire
- TVR
- Réseau principal

Part des couples sans enfant
parmi l'ensemble des ménages
en 2010 (en %) :

- de 4,1 à 18,7 %
- de 18,7 à 24,9 %
- de 24,9 à 31 %
- de 31 à 50 %

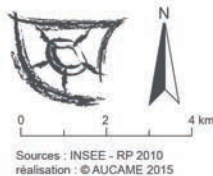
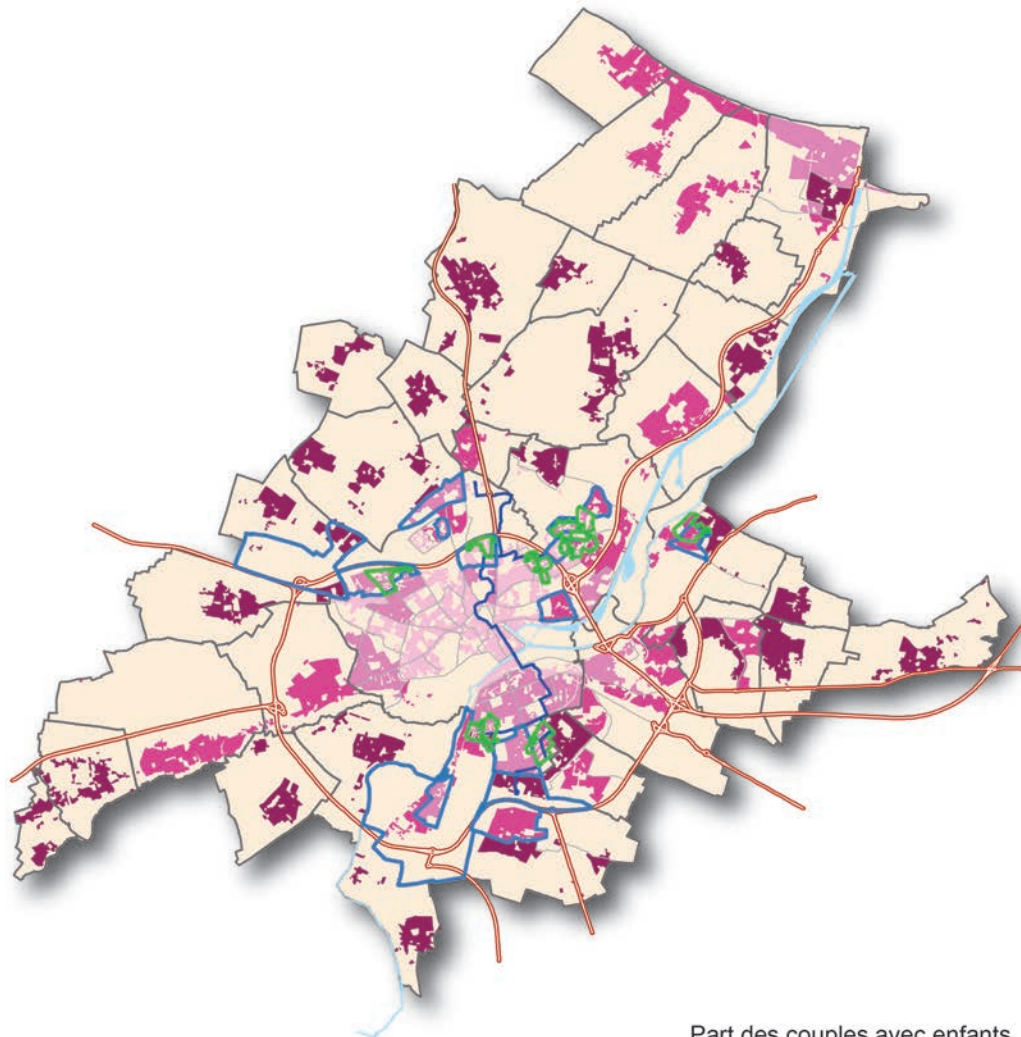
Valeur médiane Caen la mer : 24,9 %

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Couples sans enfant	--	=	--	+	++

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

LES FAMILLES EN PÉRIPHÉRIE

Couples avec enfants à Caen la mer



Valeur médiane Caen la mer : 20,9 %

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Couples avec enfants	---	--	=	++	+++

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

LES FAMILLES MONOPARENTALES TRÈS PRÉSENTES DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS

Familles monoparentales à Caen la mer



Sources : INSEE - RP 2010
réalisation : © AUCAME 2015

Part des familles monoparentales
parmi l'ensemble des ménages
en 2010 (en %) :

- Quartier en veille active
- Quartier prioritaire
- TVR
- Réseau principal
- moins de 6,6 %
- de 6,6 à 10 %
- de 10 à 25,6 %

Valeur médiane Caen la mer : 8,1 %

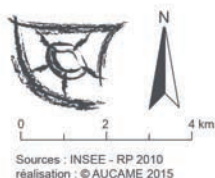
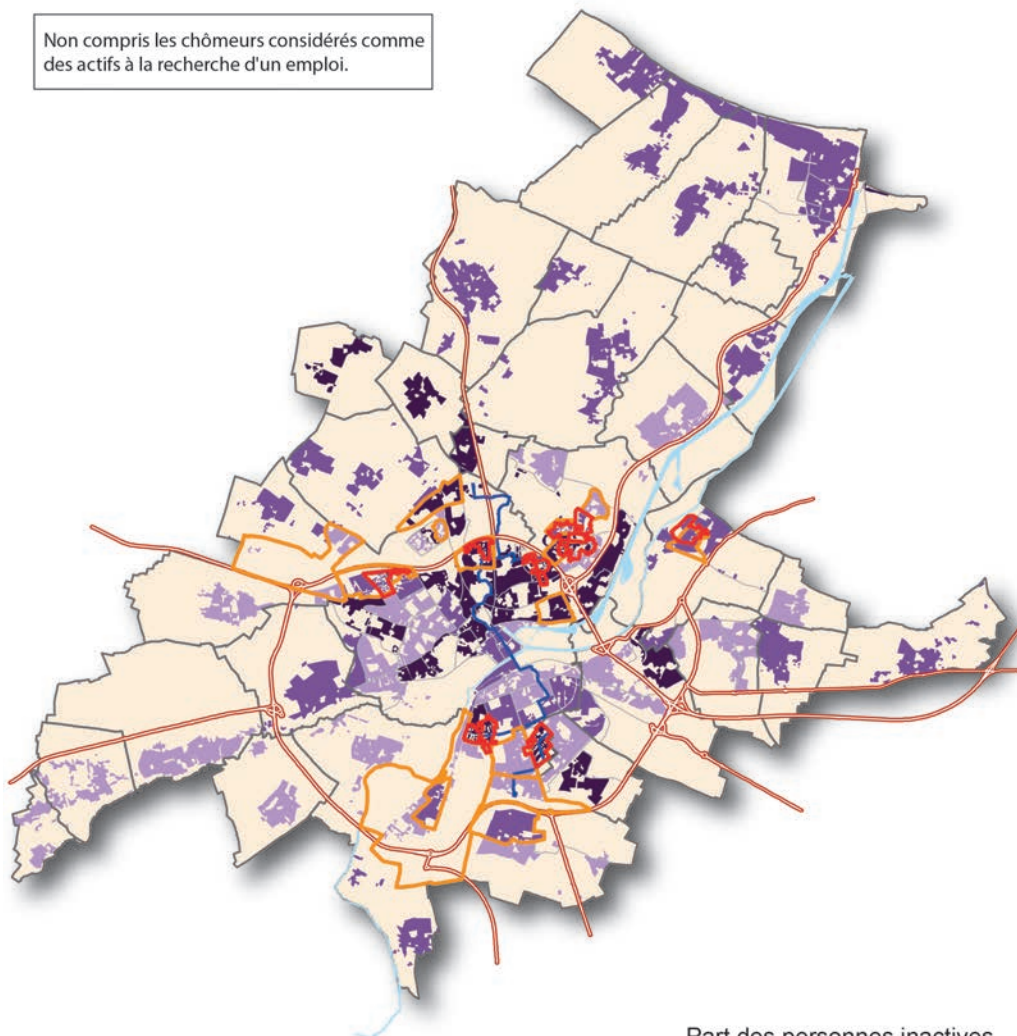
INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Familles monoparentales	--	=	+++	++	--

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

BEAUCOUP DE PERSONNES INACTIVES EN CENTRE-VILLE ET EN MILIEU PÉRIURBAIN

Inactivité à Caen la mer

Non compris les chômeurs considérés comme des actifs à la recherche d'un emploi.



- Quartier en veille active
- Quartier prioritaire
- TVR
- Réseau principal

Part des personnes inactives parmi les personnes de 15 à 64 ans en 2010 (en %) :

- de 20,8 à 27,5 %
- de 27,5 à 30,9 %
- de 30,9 à 79,8 %

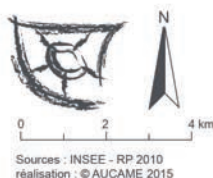
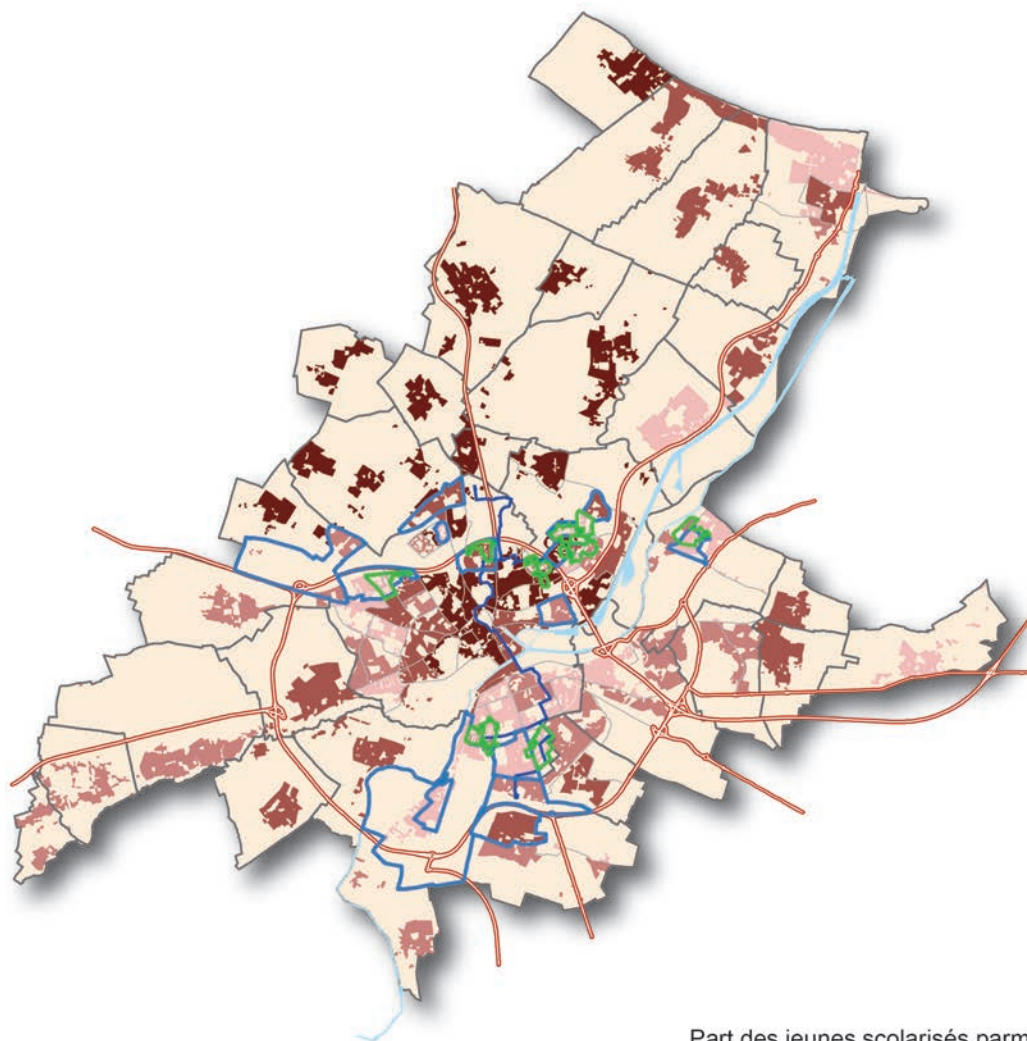
Valeur médiane Caen la mer : 29,1 %

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Inactivité	+	-	+	=	=

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

DE NOMBREUX JEUNES SCOLARISÉS EN CENTRE-VILLE ET EN MILIEU PÉRIURBAIN

Scolarisation des jeunes à Caen la mer



- Quartier en veille active
- Quartier prioritaire
- TVR
- Réseau principal

Part des jeunes scolarisés parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (en %) :

- de 41,6 à 61,3 %
- de 61,3 à 68,4 %
- de 68,4 à 77,1 %
- plus 77,1 %

Valeur médiane Caen la mer : 68,4 %

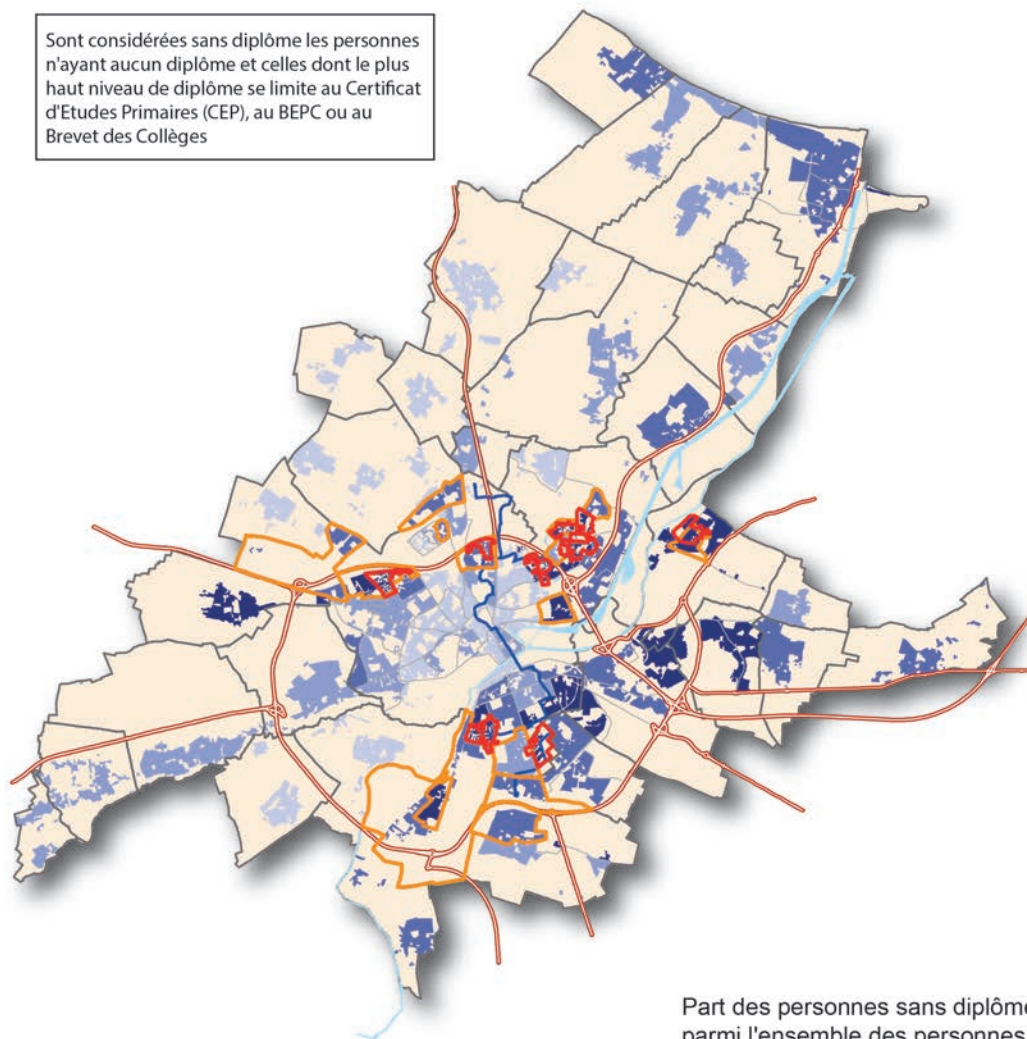
INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Scolarisation des jeunes	+	-	-	=	+

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

BEAUCOUP DE PERSONNES SANS DIPLÔME DANS LES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

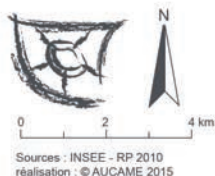
Population sans diplôme à Caen la mer

Sont considérées sans diplôme les personnes n'ayant aucun diplôme et celles dont le plus haut niveau de diplôme se limite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP), au BEPC ou au Brevet des Collèges



Part des personnes sans diplôme parmi l'ensemble des personnes non scolarisées de 15 ans et plus en 2010 (en %) :

- Quartier en veille active
- Quartier prioritaire
- TVR
- Réseau principal
- de 4,5 à 23,7 %
- de 23,7 à 31 %
- de 31 à 37,8 %
- de 37,8 à 68,8 %



Valeur médiane Caen la mer : 31,0 %

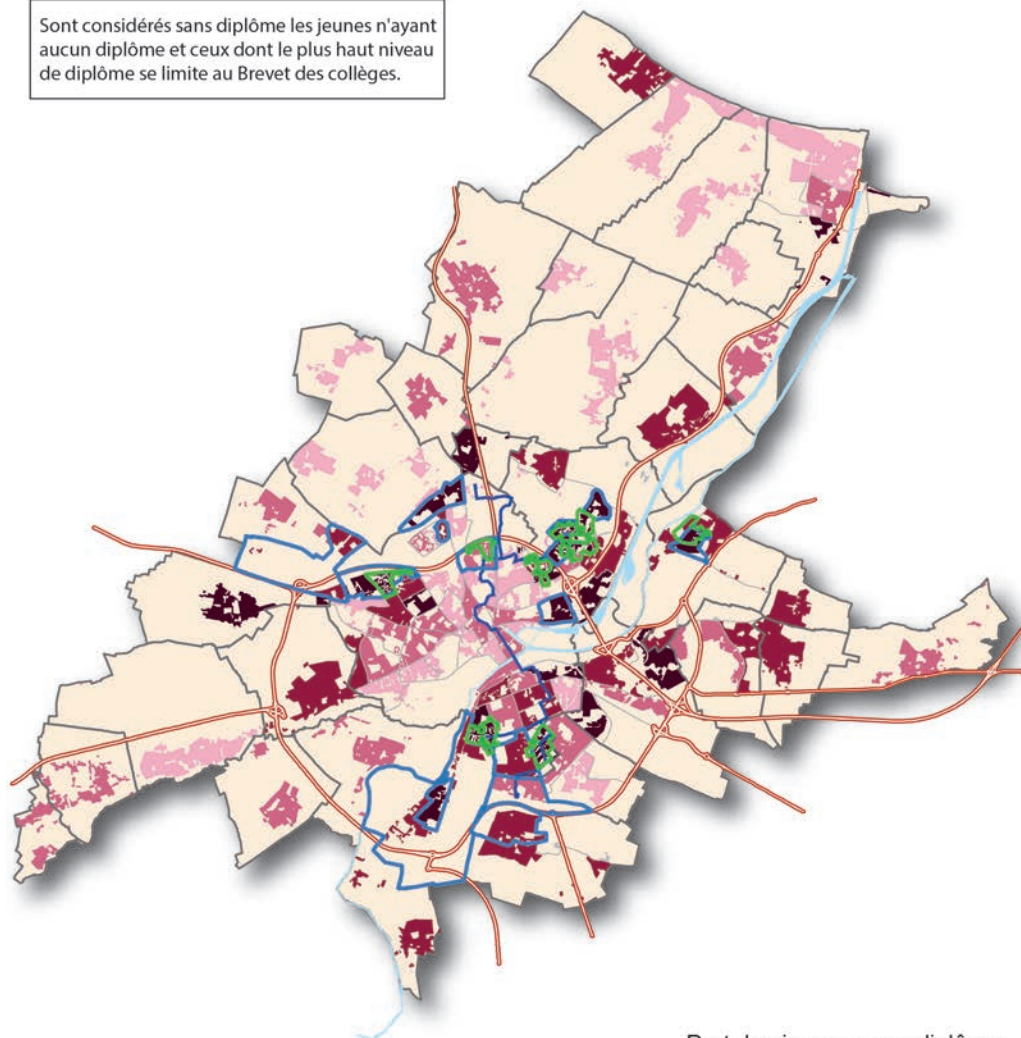
INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Population sans diplôme	--	=	+++	+	-

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

DE NOMBREUX JEUNES SANS DIPLÔME DANS LES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ ET À PROXIMITÉ DU CENTRE URBAIN

Jeunes sans diplôme à Caen la mer

Sont considérés sans diplôme les jeunes n'ayant aucun diplôme et ceux dont le plus haut niveau de diplôme se limite au Brevet des collèges.



Sources : INSEE - RP 2010
réalisation : © AUCAME 2015

- Quartier en veille active
- Quartier prioritaire
- TVR
- Réseau principal

Part des jeunes sans diplôme parmi l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans en 2010 (en %) :

- moins de 15,7 %
- de 15,7 à 21,7 %
- de 21,7 à 28,5 %
- de 28,5 à 65 %
- absence de valeurs

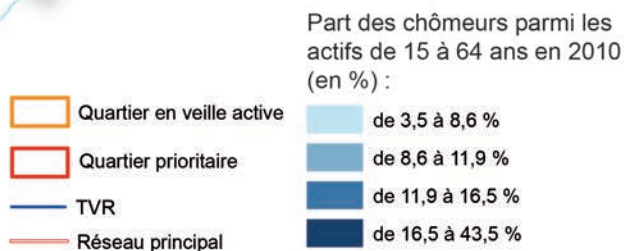
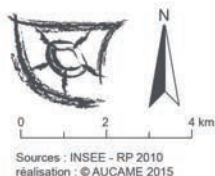
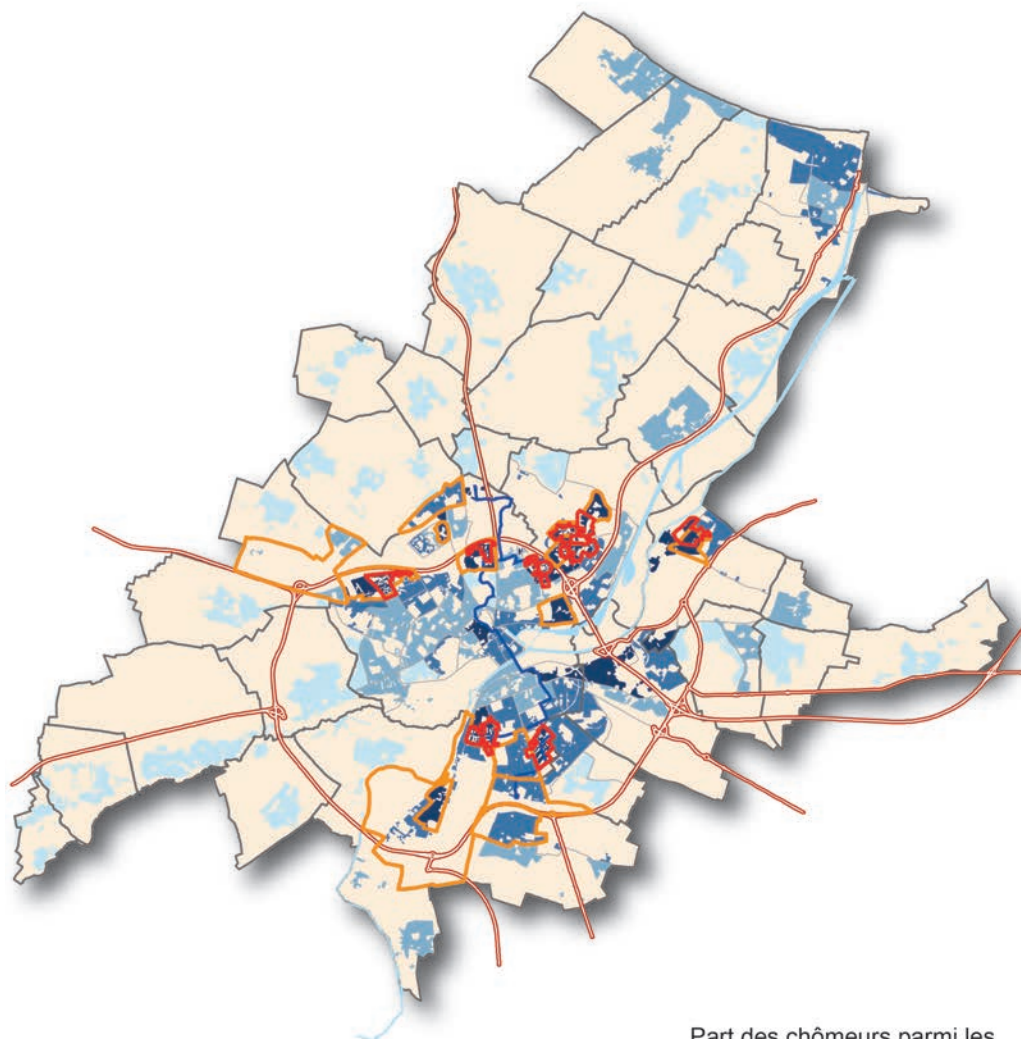
Valeur médiane Caen la mer : 20,1 %

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Jeunes sans diplôme	--	+	+++	+	-

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

LE CHÔMAGE TRÈS PRÉSENT DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS

Chômage à Caen la mer



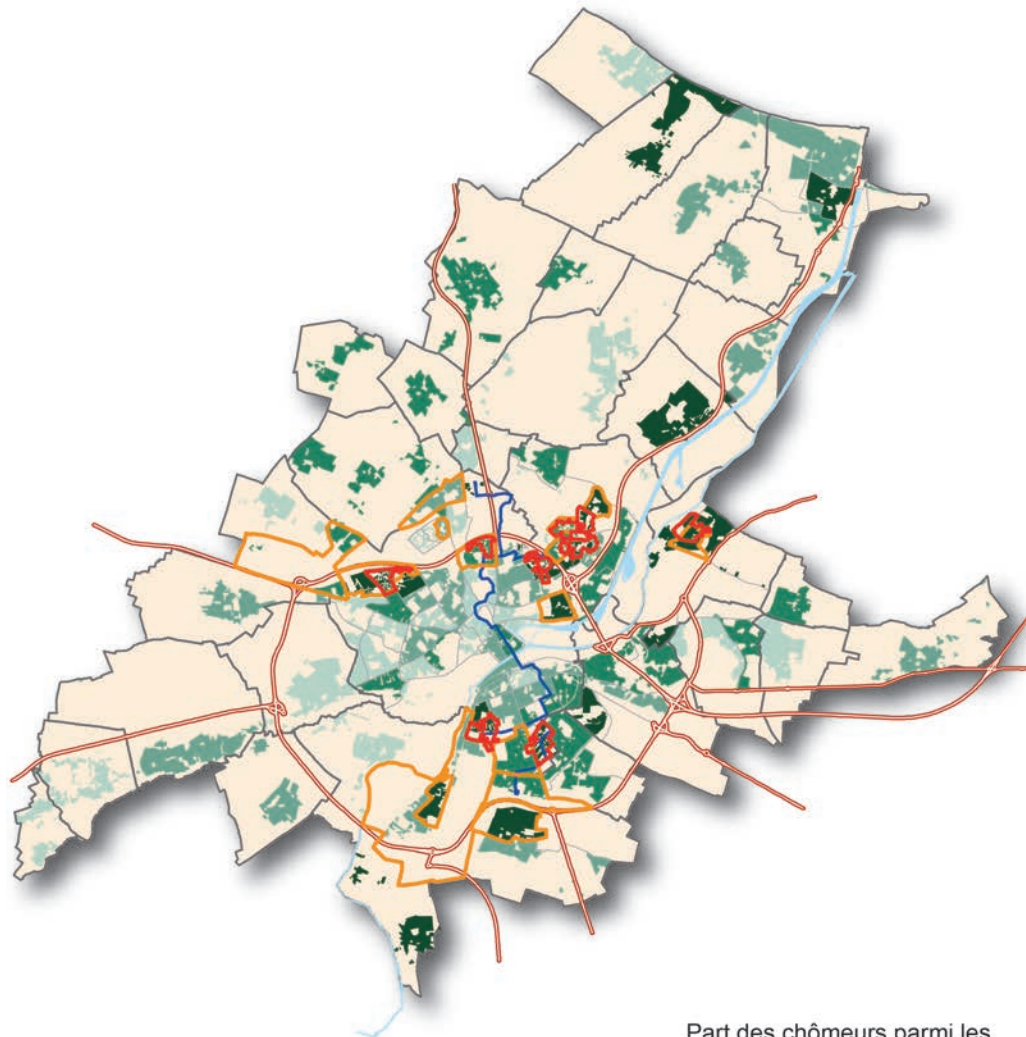
Valeur médiane Caen la mer : 11,9 %

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Chômage	=	+	+++	=	--

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

UN FORT CHÔMAGE DES JEUNES DANS LES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

Chômage des jeunes à Caen la mer



Sources : INSEE - RP 2010
réalisation : © AUCAME 2015

- Part des chômeurs parmi les jeunes actifs de 15 à 24 ans en 2010 (en %) :
- Quartier en veille active
 - Quartier prioritaire
 - TVR
 - Réseau principal
 - moins de 19,7 %
 - de 19,7 à 25 %
 - de 25 à 31,4 %
 - de 31,4 à 59,3 %

Valeur médiane Caen la mer : 25,0 %

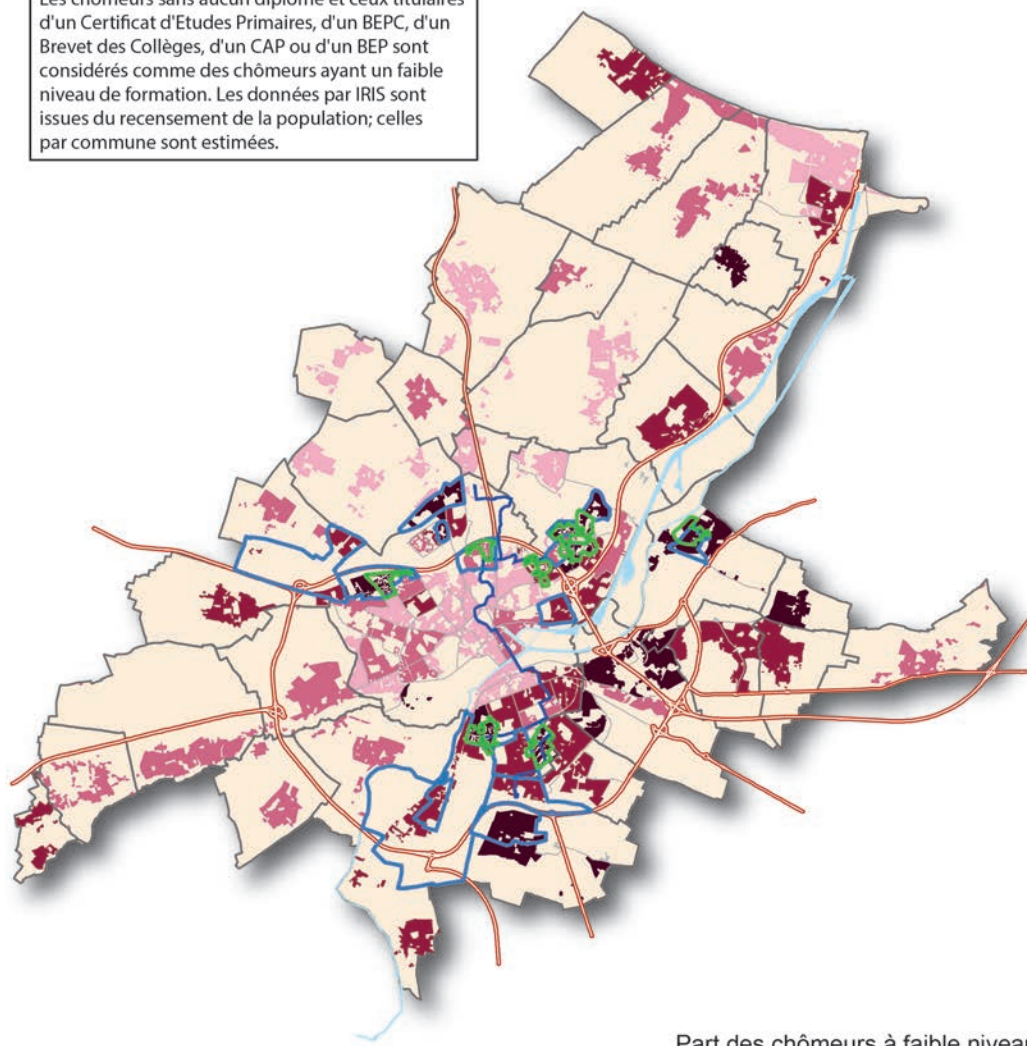
INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Chômage des jeunes	-	-	+++	+	-

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

UN FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION DANS LES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ ET SUR LA RIVE DROITE DE L'ORNE

Chômeurs à faible niveau de qualification à Caen la mer

Les chômeurs sans aucun diplôme et ceux titulaires d'un Certificat d'Etudes Primaires, d'un BEPC, d'un Brevet des Collèges, d'un CAP ou d'un BEP sont considérés comme des chômeurs ayant un faible niveau de formation. Les données par IRIS sont issues du recensement de la population; celles par commune sont estimées.



Part des chômeurs à faible niveau de formation parmi l'ensemble des chômeurs en 2010 (en %) :

- Quartier en veille active
- Quartier prioritaire
- TVR
- Réseau principal
- moins de 41,1 %
- de 41,1 à 56,3 %
- de 56,3 à 67,2 %
- plus de 67,2 %



Sources : INSEE - RP 2010; DIRECCTE, DEFM inscrits à Pôle Emploi réalisation : © AUCAME 2015

Valeur médiane Caen la mer : 56,3 %

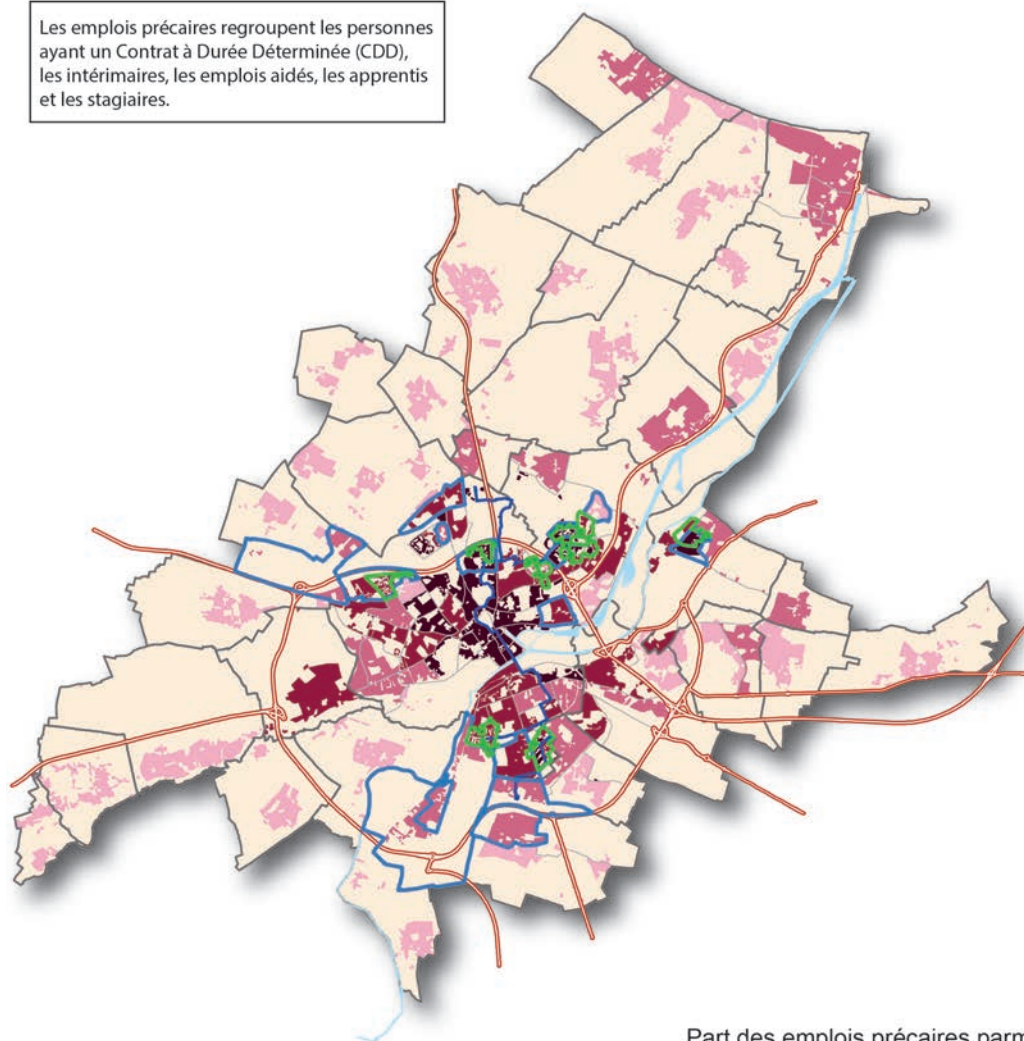
INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Chômeurs à faible niveau de qualification	--	-	++	+	-

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

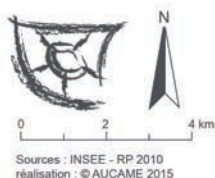
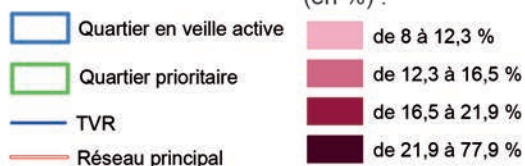
LES EMPLOIS PRÉCAIRES EN CENTRE-VILLE

Emplois précaires à Caen la mer

Les emplois précaires regroupent les personnes ayant un Contrat à Durée Déterminée (CDD), les intérimaires, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires.



Part des emplois précaires parmi les personnes salariées en 2010 (en %) :



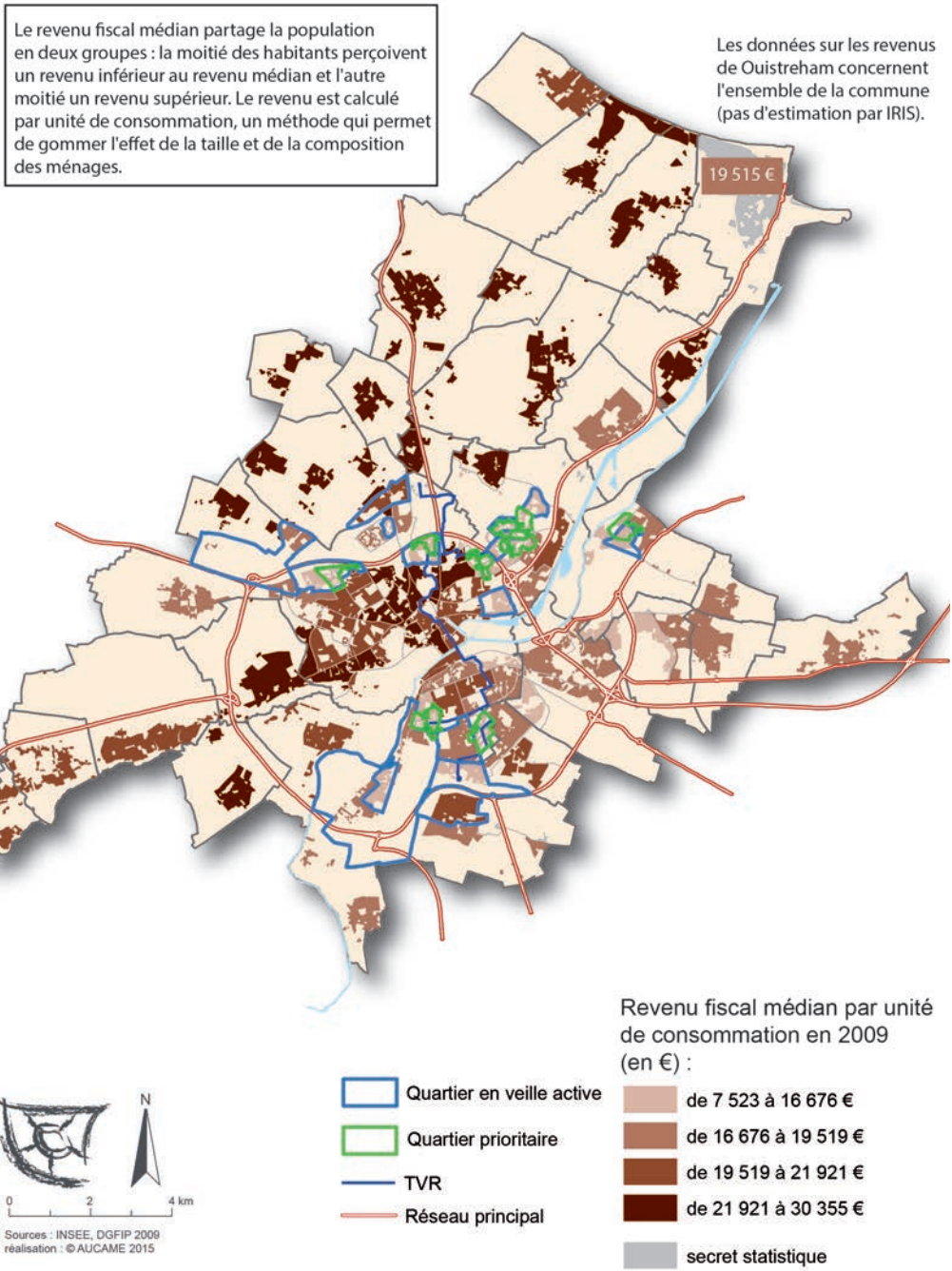
Valeur médiane Caen la mer : 16,5 %

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Emplois précaires	+++	+	+	-	--

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

LES PERSONNES LES PLUS AISÉES AU NORD ET À L'OUEST DE CAEN ET DE L'AGGLOMÉRATION

Niveau de revenus à Caen la mer



Valeur médiane Caen la mer : 19 519 €

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Niveau de revenus	+	=	--	-	+

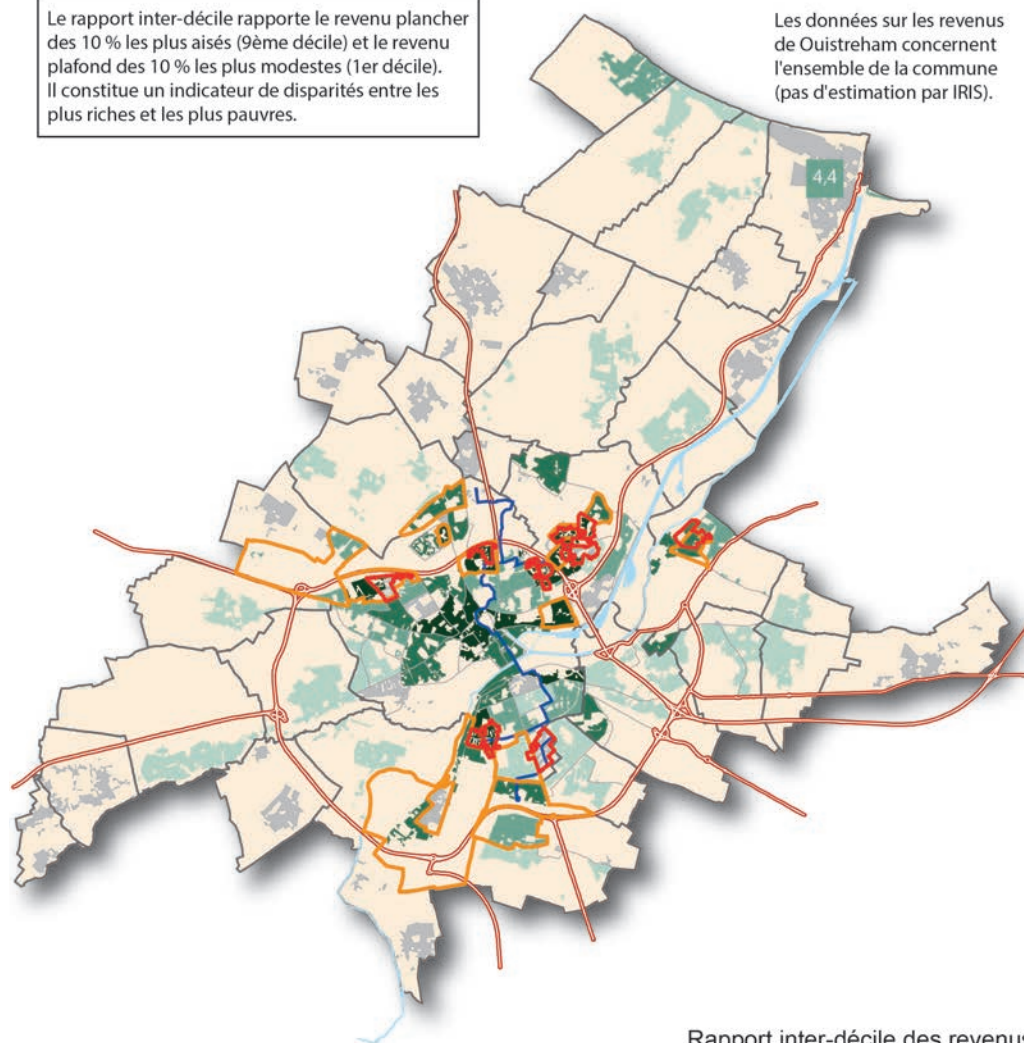
Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

DE FORTES INÉGALITÉS DE REVENUS EN CENTRE-VILLE

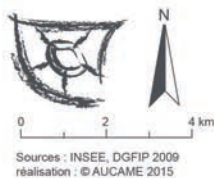
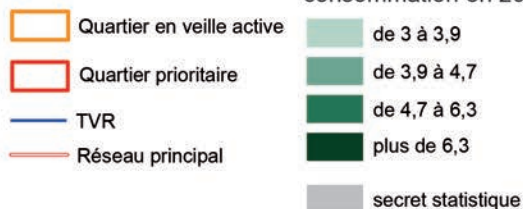
Dispersion de revenus à Caen la mer

Le rapport inter-décile rapporte le revenu plancher des 10 % les plus aisés (9ème décile) et le revenu plafond des 10 % les plus modestes (1er décile). Il constitue un indicateur de disparités entre les plus riches et les plus pauvres.

Les données sur les revenus de Ouistreham concernent l'ensemble de la commune (pas d'estimation par IRIS).



Rapport inter-décile des revenus fiscaux par unité de consommation en 2009 :



Valeur médiane Caen la mer : 4,7

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Dispersion de revenus	+	-	+++	-	-

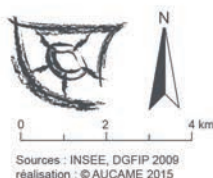
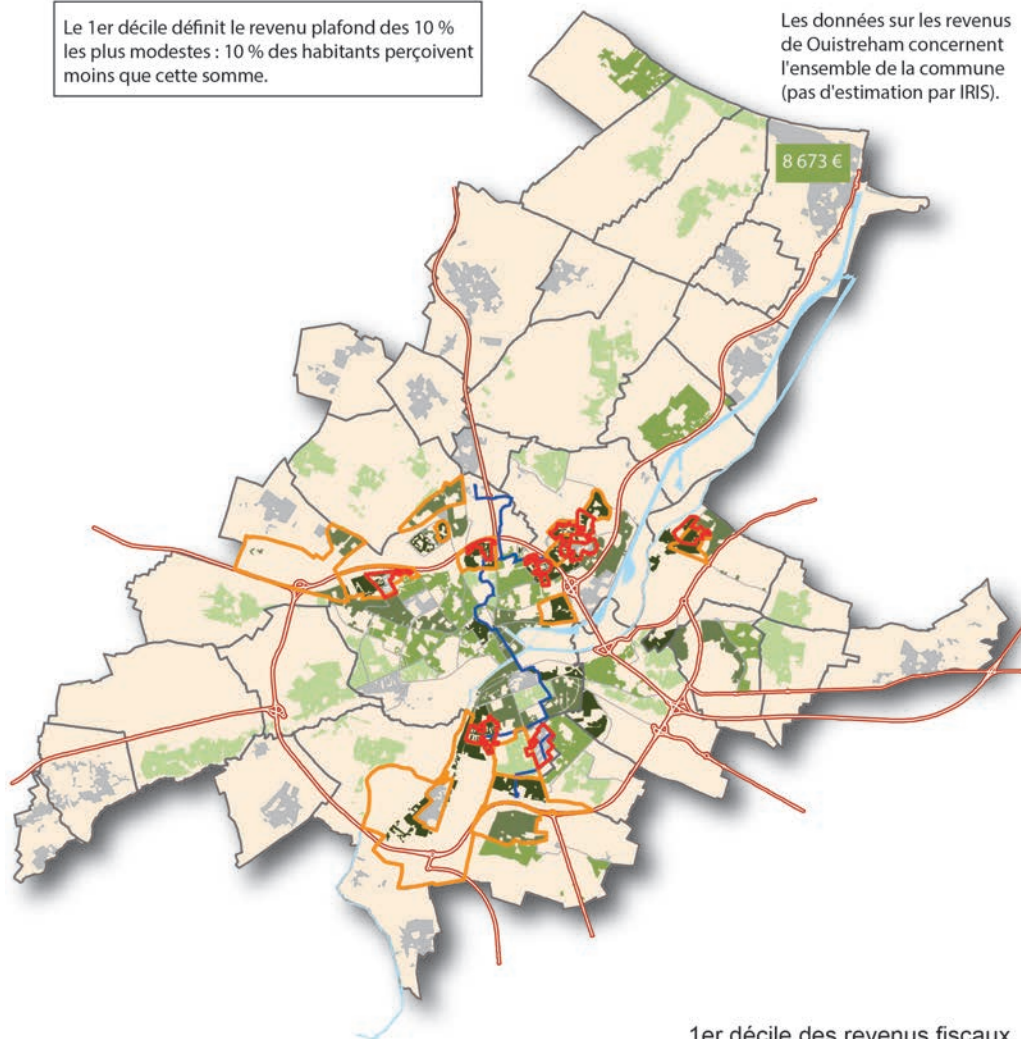
Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

CONCENTRATION DES PERSONNES À BAS REVENUS DANS LES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

Niveau des bas revenus à Caen la mer

Le 1er décile définit le revenu plafond des 10 % les plus modestes : 10 % des habitants perçoivent moins que cette somme.

Les données sur les revenus de Ouistreham concernent l'ensemble de la commune (pas d'estimation par IRIS).



- 1er décile des revenus fiscaux par unité de consommation en 2009 (en €) :
- Quartier en veille active
 - Quartier prioritaire
 - TVR
 - Réseau principal
 - moins de 5 812 €
 - de 5 812 à 7 864 €
 - de de 7 666 à 9 183 €
 - de 9 178 à 13 572 €
 - secret statistique

Valeur médiane Caen la mer : 7 866 €

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Niveau des bas revenus	=	=	---	=	+++

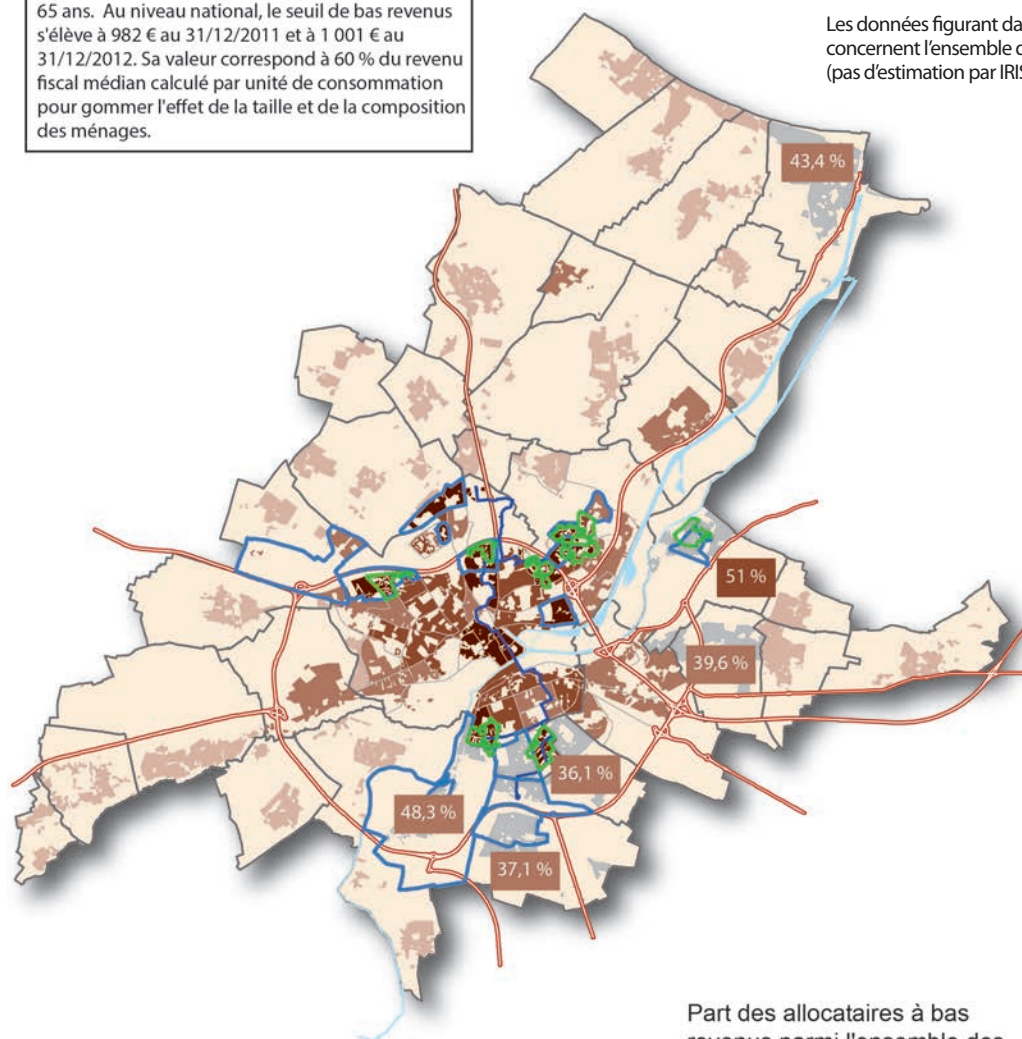
Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

DE NOMBREUX JEUNES AUX RESSOURCES LIMITÉES EN CENTRE-VILLE

Ménages à bas revenus à Caen la mer

Hors étudiants et personnes âgées de plus de 65 ans. Au niveau national, le seuil de bas revenus s'élève à 982 € au 31/12/2011 et à 1 001 € au 31/12/2012. Sa valeur correspond à 60 % du revenu fiscal médian calculé par unité de consommation pour gommer l'effet de la taille et de la composition des ménages.

Les données figurant dans les rectangles concernent l'ensemble de la commune (pas d'estimation par IRIS).



Sources : CAF du Calvados
réalisation : © AUCAME 2015

- Quartier en veille active
- Quartier prioritaire
- TVR
- Réseau principal

Part des allocataires à bas revenus parmi l'ensemble des allocataires de la CAF en 2012 (en %) :

- de 18,9 à 36,1 %
- de 36,1 à 48,7 %
- de 48,7 à 58,1 %
- plus de 58,1 %
- données par IRIS non disponibles

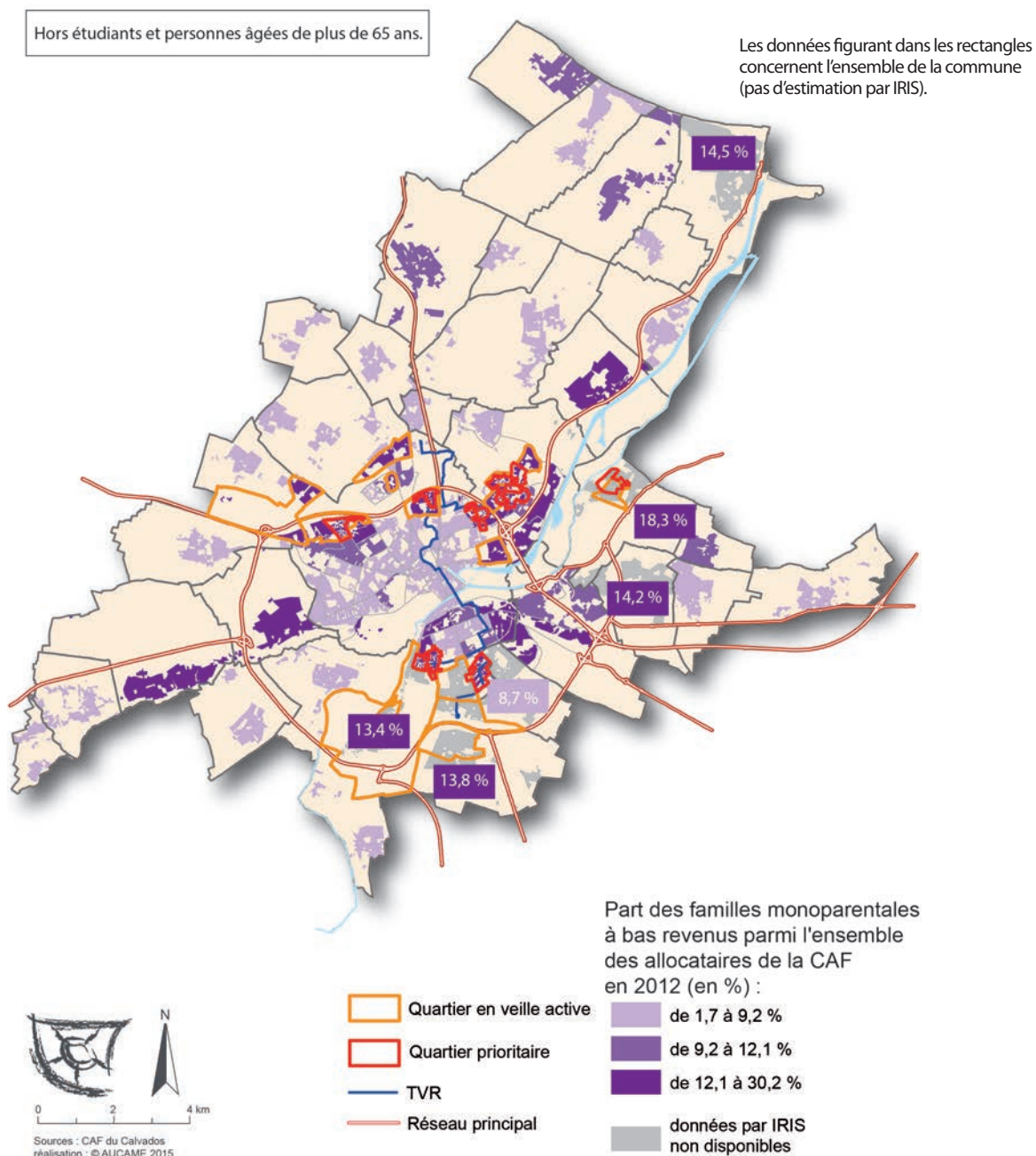
Valeur médiane Caen la mer : 46,8 %

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Ménages à bas revenus	+	=	++	-	--

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

DES FAMILLES MONOPARENTALES EN SITUATION SOUVENT PRÉCAIRE

Familles monoparentales à bas revenus à Caen la mer



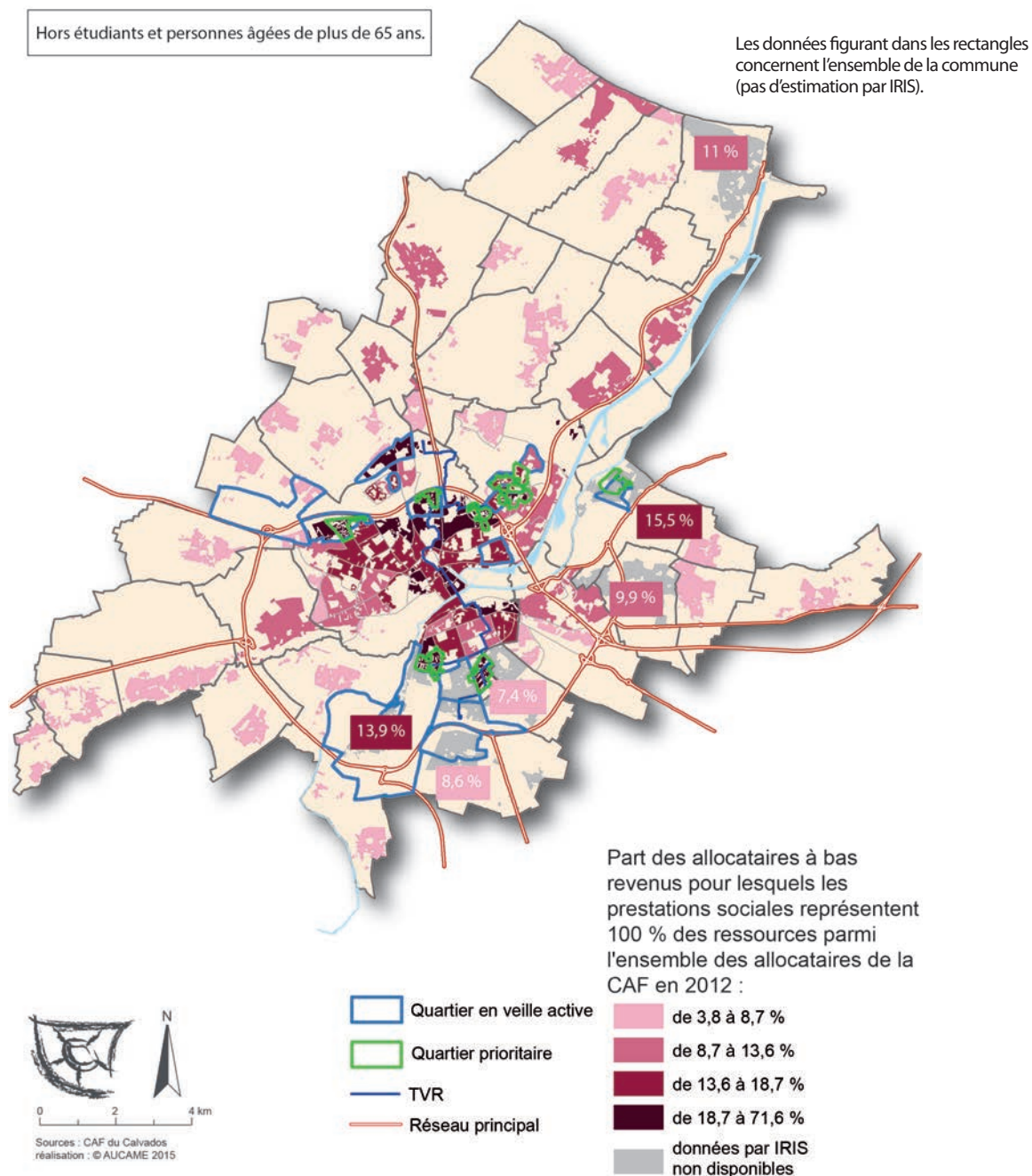
Valeur médiane Caen la mer : 10,3 %

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Familles monoparentales à bas revenus	--	+	+++	++	-

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

LES JEUNES ET LES PERSONNES DÉFAVORISÉES DÉPENDENT DES PRESTATIONS SOCIALES

Personnes dépendantes de prestations sociales à Caen la mer



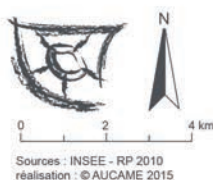
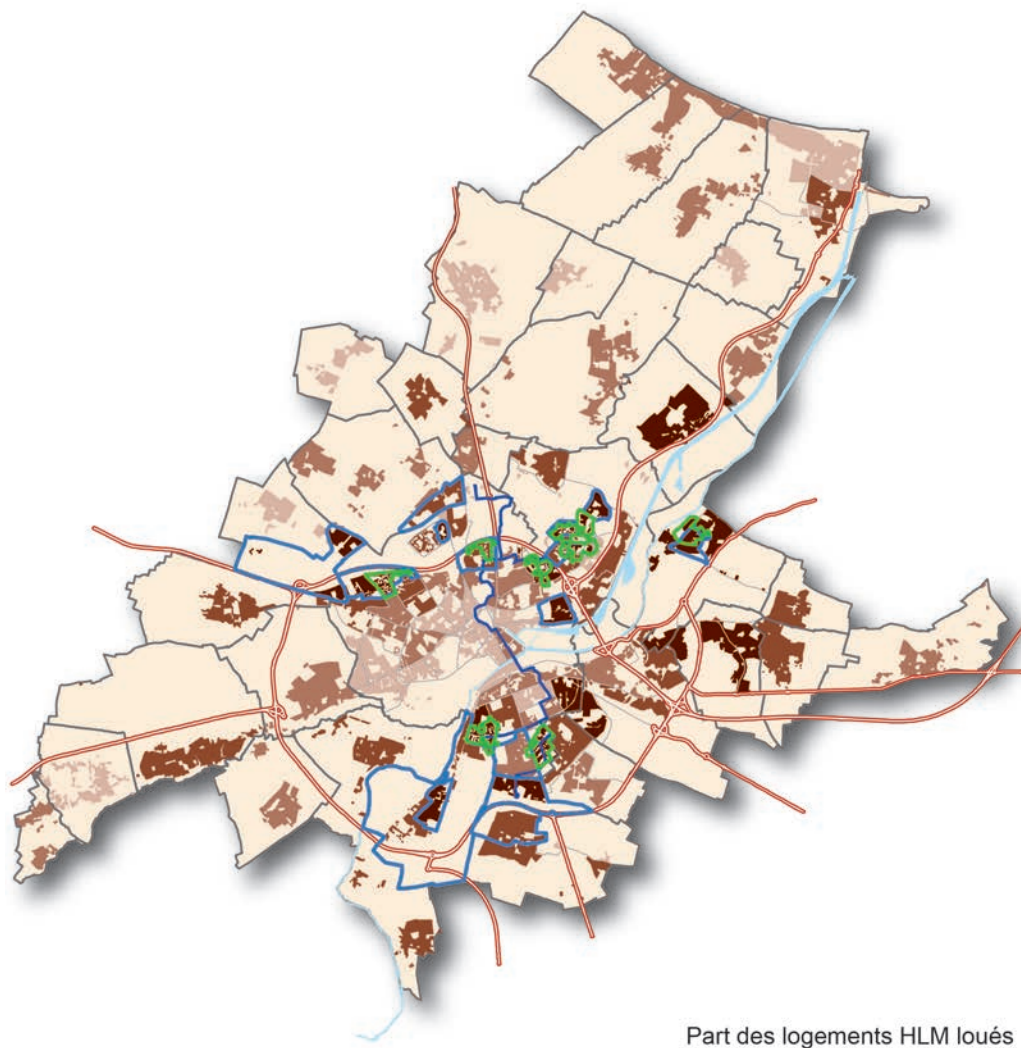
Valeur médiane Caen la mer : 11,8 %

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Personnes dépendantes de prestations sociales	+	=	+++	-	--

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

LES LOGEMENTS SOCIAUX AU POURTOUR DU COEUR DE L'AGGLOMÉRATION

Logements HLM à Caen la mer



- Quartier en veille active
- Quartier prioritaire
- TVR
- Réseau principal

Part des logements HLM loués vides parmi les résidences principales en 2010 (en %) :

- moins de 3,7 %
- de 3,7 à 14,4 %
- de 14,4 à 34,3 %
- de 34,3 à 98,5 %

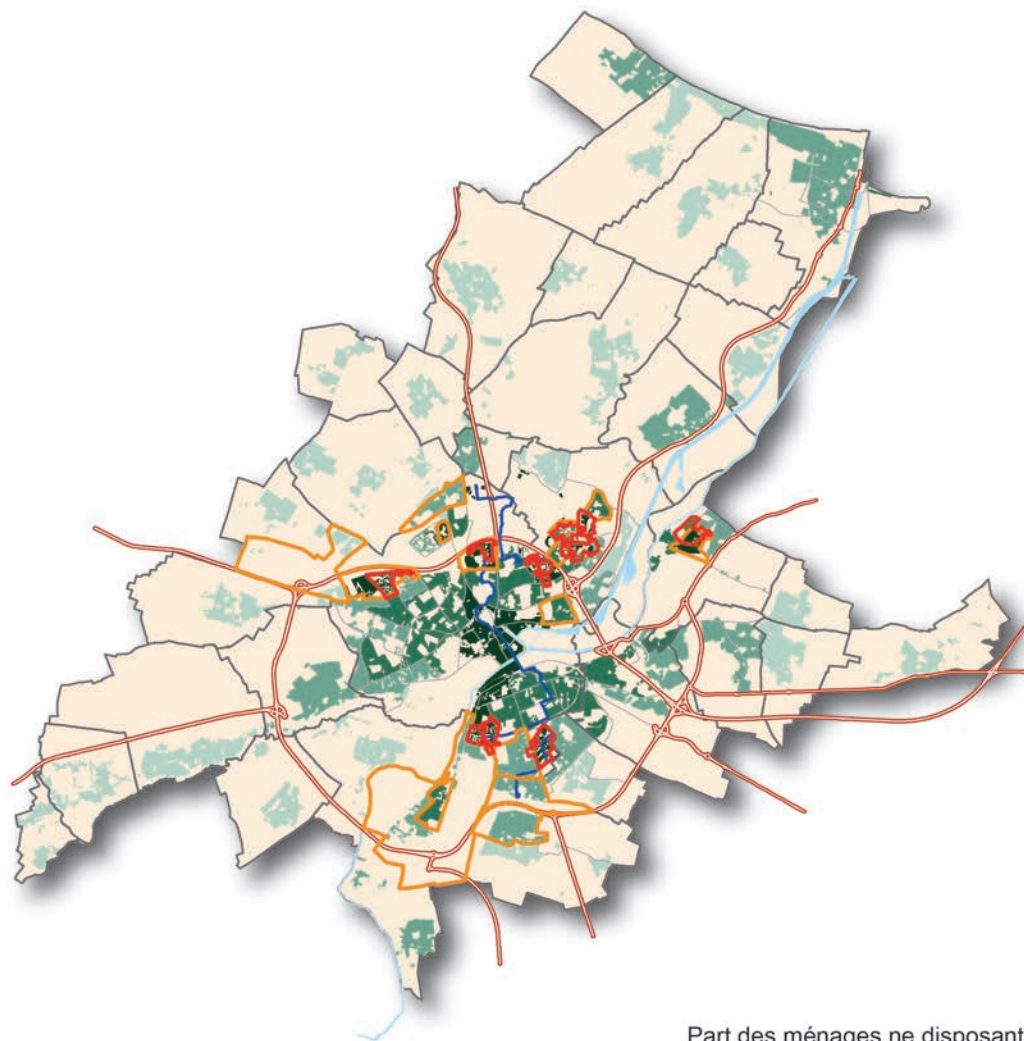
Valeur médiane Caen la mer : 14,4 %

INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Logement HLM	---	--	+++	+++	---

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

PEU DE GENS MOTORISÉS EN CENTRE-VILLE ET DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS

Ménages sans voiture à Caen la mer



Sources : INSEE - RP 2010
réalisation : © AUCAME 2015

Part des ménages ne disposant d'aucune voiture en 2010 (en %) :

- Quartier en veille active
- Quartier prioritaire
- TVR
- Réseau principal
- moins de 9 %
- de 9 à 17,3 %
- de 17,3 à 27,8 %
- de 27,8 à 65,5 %

Valeur médiane Caen la mer : 17,3 %

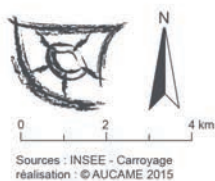
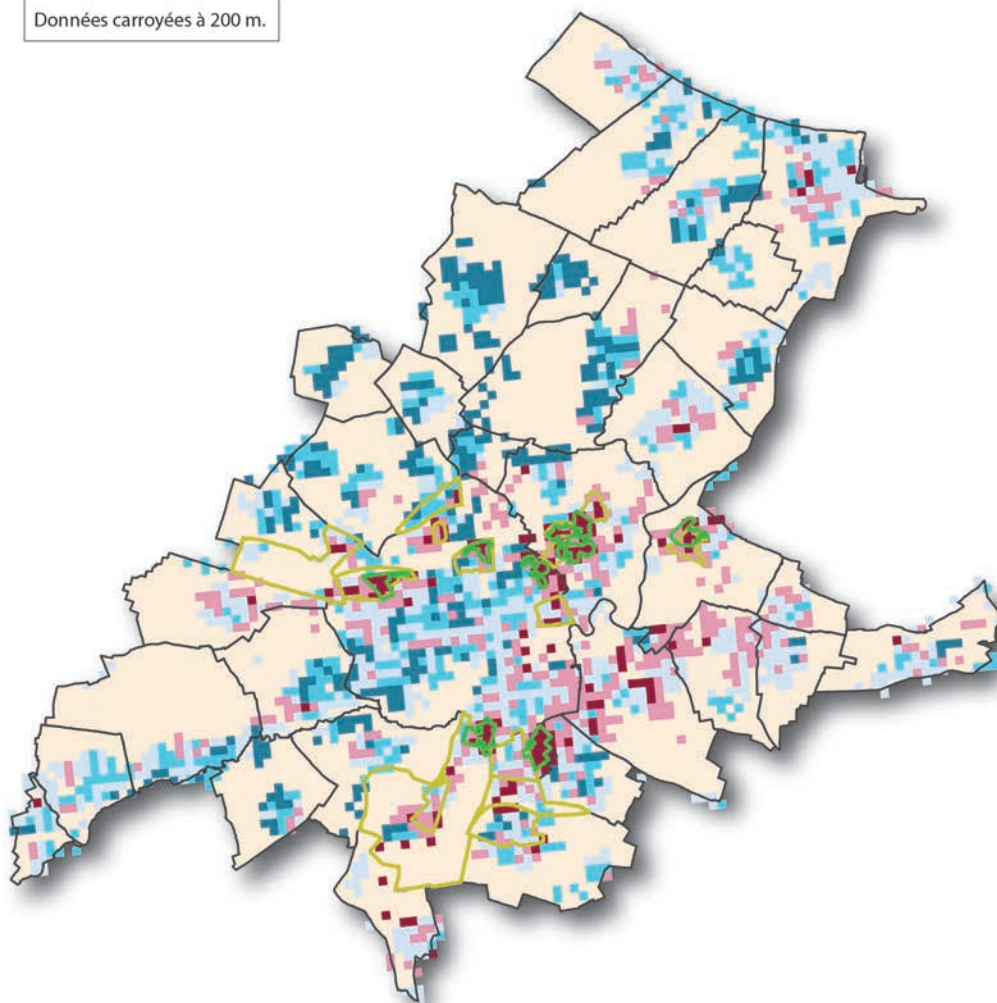
INDICATEUR	COMMUNES ET QUARTIERS DE TYPE				
	Centre-Ville	Faubourg	En difficulté	Industriel	Périurbain
Ménages sans voiture	++	+	+++	--	---

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME Caen Normandie

DE FORTES DISPARITÉS DE REVENUS AU SEIN DE CAEN LA MER

Niveau de revenus à Caen la mer
(carroyage)

Données carroyées à 200 m.



Quartier en veille active
Quartier prioritaire

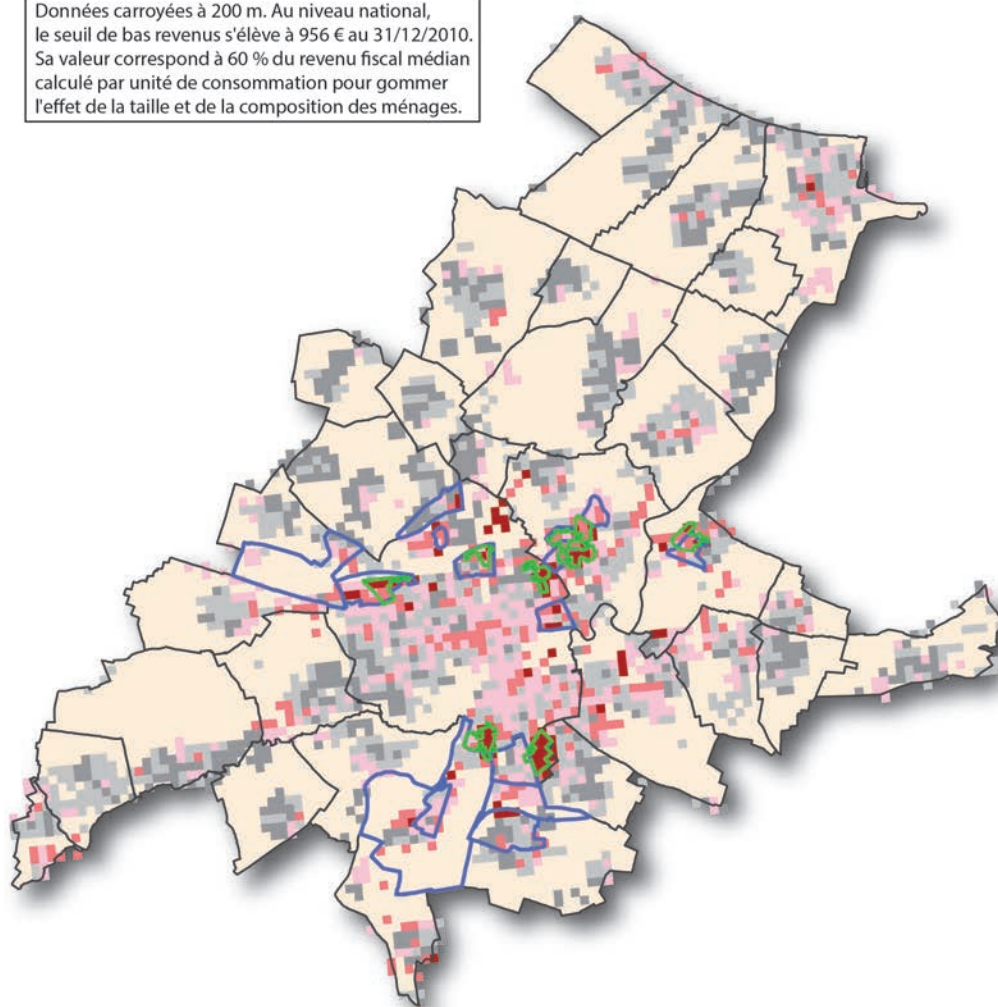
Revenu fiscal par unité de consommation moyen en 2010 (en €) :

moins de 15 000 €
de 15 000 à 19 000 €
de 19 000 à 22 000 €
de 22 000 à 24 000 €
plus de 24 000 €



DES POCHE DE PAUVRETÉ ÉPARSES ET CONCENTRÉES






Ménages à bas revenus à Caen la mer (carroyage)

Données carroyées à 200 m. Au niveau national, le seuil de bas revenus s'élève à 956 € au 31/12/2010. Sa valeur correspond à 60 % du revenu fiscal médian calculé par unité de consommation pour gommer l'effet de la taille et de la composition des ménages.



Part des ménages à bas revenus parmi l'ensemble des ménages en 2010 (en %) :

 Quartier en veille active
 Quartier prioritaire

 moins de 6,1 %
 de 6,2 à 14,3 %
 de 14,3 à 25 %
 de 25 à 43,5 %
 plus de 43,5 %



Sources : INSEE - Carroyage
réalisation : © AUCAME 2015

ZONAGES

. Aire urbaine

Délimitant l'aire d'influence d'une ville sur le territoire, une aire urbaine est constituée d'un pôle urbain (unité urbaine de plus de 1 500 emplois) et de sa couronne périurbaine (ensemble des communes situées autour du pôle urbain central, dont plus de 40 % des habitants ayant un emploi travaillent sur l'ensemble de l'aire urbaine). Celle de Caen comprend 268 communes et compte 403 600 habitants en 2012. La communauté d'agglomération Caen la mer concentre 59 % de la population de l'aire urbaine caennaise et, principal pôle économique du territoire, 80 % de l'emploi total.

. Caen-Métropole

Territoire du SCOT, Caen-Métropole regroupe la communauté d'agglomération Caen la mer et 9 communautés de communes de la région caennaise. L'ensemble totalise 340 200 habitants, soit 84 % de la population de l'aire urbaine. En 2015, le syndicat mixte s'est communiqué en Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et a élargi son périmètre en accueillant 3 nouveaux EPCI. Outre la structuration de la région caennaise, la vocation à terme du Pôle métropolitain est de fédérer l'ensemble des villes de l'Ouest de la Normandie au sein d'un même réseau.

. Carreaux INSEE

Le « carroyage » est une méthode statistique visant à produire des informations à une échelle fine, en utilisant le principe du lissage cartographique. Le maillage retenu par l'INSEE est celui du « carreau » de 200 m x 200 m, offrant une vision plus homogène du territoire. La France est découpée en 2,3 millions de carreaux au niveau national.

. Centre urbain métropolitain

Les communes de Caen, Hérouville Saint-Clair, Mondeville et Iffs constituent le centre urbain métropolitain de Caen. Elles concentrent population, activités économiques et équipements dont le rayonnement dépasse largement les limites de la métropole caennaise.

. Couronne urbaine

Regroupant 14 communes, la couronne urbaine constitue, avec le centre urbain métropolitain, le « noyau dense » de l'agglomération. Elle regroupe les communes de Bretteville-sur-Odon, Cormelles-le-Royal, Colombelles, Cuverville, Démouville, Epron, Fleury-sur-Orne, Giberville, Louvigny et Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, ainsi que les communes de Blainville-sur-Orne, Bourguébus, Soliers et Verson considérées comme des « pôles de proximité d'agglomération » dans l'armature urbaine du SCOT Caen-Métropole.

. CUCS

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) était un dispositif actif de la politique de la ville entre 2007 et 2014. La géographie d'intervention des CUCS prévoyait trois niveaux de priorité d'actions selon le degré de difficulté dans les quartiers : niveau 1 (très prioritaire), niveau 2 (prioritaire) et niveau 3 (faible intensité). Dans l'agglomération caennaise, 19 quartiers étaient concernés : 5 en priorité 1 (4 à Caen et 1 à Hérouville Saint-Clair), 6 en priorité 2 (3 à Caen, 2 à Hérouville Saint-Clair et 1 à Colombelles) et 8 en priorité 3 (1 à Caen, 1 à Hérouville Saint-Clair, 2 à Fleury-sur-Orne, 3 à Iffs et 1 à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe).

. IRIS

Délimité par l'INSEE, l'IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique) constitue la maille de base statistique utilisée en matière d'analyse et de diffusion de données infra-communales. D'une manière générale, l'IRIS concerne des zones d'habitat de 1 800 à 5 000 habitants et peut être assimilé à un quartier. Toutes les communes de plus de 10 000 habitants sont découpées en IRIS, ainsi qu'une grande partie des communes de 5 000 à 10 000 habitants. Les statistiques sont produites à l'échelle de la commune dans les autres cas. La France compte environ 50 000 IRIS sur son territoire.

. Quartiers prioritaires

La nouvelle géographie d'intervention de la politique de la ville concerne, au niveau national, 1 300 quartiers prioritaires, contre 2 600 dans le précédent dispositif. Les nombreux zonages en vigueur créés depuis plus

de 20 ans (ZUS, CUCS, ZRU, ZFU etc.) ont été remplacés par une seule carte, celle des quartiers prioritaires (QP).

. Unité urbaine

Commune ou ensemble de communes présentant une zone bâtie continue de 2 000 habitants. L'unité urbaine de Caen agglomère 21 communes et compte 197 100 habitants en 2012. Les 17 communes de l'unité urbaine de Caen appartenant à Caen la mer, forment la zone urbaine (ou l'espace urbain) de l'agglomération.

. ZUS

Créées en 1996 dans le cadre du Pacte de relance pour la ville, les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) constituaient la cible prioritaire de la politique de la ville au niveau national. Le dispositif prévoyait deux types de ZUS, les Zones de Revitalisation Urbaine (ZRU) et les Zones Franches Urbaines (ZFU) bénéficiant d'aides spécifiques sous forme d'exonérations fiscales et sociales. Les ZUS constituaient un sous-ensemble des 2 500 quartiers cibles inscrits dans les CUCS dans le précédente politique de la ville. Les ZUS ont été supprimées en 2015 et remplacées par les nouveaux quartiers prioritaires désormais en vigueur.

INDICATEURS

. Actifs

Personnes ayant un emploi (actif occupé) ou à la recherche d'un emploi (chômeur).

. Chômeurs à faible niveau de formation

Chômeurs sans aucun diplôme et ceux titulaires, au maximum, d'un Brevet des Collèges, d'un CAP ou d'un BEP. Les données ont été calculées en alliant deux sources, le Recensement de la population et les statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

. Couple

Personnes âgées de plus de 14 ans chacune, mariées ou non, vivant en couple et partageant la même résidence principale.

. Dispersion des revenus

Dans la distribution des revenus des habitants, le 1er décile correspond au revenu en dessous duquel se situe 10 % des revenus les plus faibles. Il s'agit donc de la valeur du revenu maximal perçu par les « 10 % les plus pauvres ».

A contrario, le 9ème décile correspond au revenu au-dessus duquel se situent 10 % des revenus les plus élevés. Il s'agit donc de la valeur minimale du revenu des « 10 % les plus riches ».

La dispersion des revenus est appréciée en divisant le « 9ème décile » par le « 1er décile ». La valeur est d'autant plus élevée que les écarts entre « les plus riches » et « les plus pauvres » sont marqués dans la population.

. Emplois précaires

Part des salariés intérimaires, en CDD, en contrats aidés ou en apprentissage parmi l'ensemble des salariés.

. Famille monoparentale

Parent isolé, veuf ou séparé, vivant avec un ou plusieurs de ses enfants au sein d'une même résidence principale. Les enfants considérés sont eux-mêmes célibataires et sans enfant.

. Indice de Gini

L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de revenus. Il varie entre 0 et 1. Plus sa valeur est élevée, plus les inégalités de revenus sont fortes sur le territoire considéré.

. Logements HLM

Logements appartenant à des organismes HLM ou à d'autres bailleurs de logements sociaux.

. Ménage

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage est composé d'une ou plusieurs personnes.

. Ménages à bas revenus

Part des ménages vivant en dessous du « seuil de pauvreté », c'est-à-dire percevant moins de 60 % du revenu médian national (calculé par unité de consommation).

. Niveau de revenus

Montant des revenus déclarés par les contribuables, avant tout abattement. Le revenu médian sépare la population en deux parties égales : 50 % des habitants gagnent plus et 50 % gagnent moins. Il est calculé par **unité de consommation** pour pouvoir comparer les ménages de tailles ou de compositions différentes. En pratique, on divise, pour chaque territoire, le montant total des revenus déclarés par le nombre total de personnes vivant dans les ménages, en attribuant un coefficient de pondération différent selon l'âge et le rang des personnes dans le ménage : 1 unité de consommation pour le 1er adulte, 0,5 pour toute autre adulte et enfant de plus de 14 ans, et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans.

. Population à bas revenus

Valeur du revenu maximal perçu par les « 10 % les plus pauvres », c'est-à-dire le 1er décile de la distribution des revenus du territoire (calculé par unité de consommation).

. Population sans diplôme

Personnes ayant quitté le système scolaire sans aucun diplôme ou avec au maximum le brevet des collèges (plus haut niveau de diplôme).

. Résidence principale

Logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Le nombre de résidences principales est par conséquent égal au nombre de ménages.

. Taux de chômage

Part des actifs à la recherche d'un emploi parmi l'ensemble des personnes en âge de travailler.

. Taux d'inactivité

Part des personnes inactives parmi l'ensemble de personnes en âge de travailler. Attention, les chômeurs, à la recherche d'un emploi, sont considérés comme actifs.

. Taux de scolarisation :

Part des jeunes scolarisés, d'un âge donné, parmi l'ensemble des jeunes du même âge.

LISTE DES QUARTIERS ET COMMUNES DE CAEN LA MER SELON LE PROFIL DOMINANT

(Typologie réalisée à partir des indicateurs du socle 1)

QUARTIERS ET COMMUNES DE TYPE :

"CENTRE-VILLE"	
CAEN	Jardin des Plantes
	La Haie-Vigné
	Le Bas-Vaucelles
	Le Bon-Sauveur
	Le Château
	Le Port
	Lebisey
	Préfecture
	Quartier Calmette
	Saint-Gilles
	Saint-Julien
	Saint-Nicolas
	Theâtre
	Université
	Verte Vallée
	ZAC de la Folie-Couvrechef Ouest
HEROUVILLE SAINT-CLAIR	Quartier Haute-Folie et Centre-Ville
	Sphère Citis ZA Boislebisey Lycée Artisa
"FAUBOURG"	
BRETTEVILLE-SUR-ODON	Commune entière
CAEN	Authie Sud
	Beaulieu
	Calvaire Saint-Pierre
	Claude Decaen
	La Demi-Lune
	La Grâce de Dieu Est
	La Maladrerie
	Le Marais
	Les Coutures
	Quartier Branville
	Quartier du Vieux Cimetière
	Quartier Malherbe
	Sainte-Thérèse
	Saint-Jean
	Saint-Paul
HEROUVILLE SAINT-CLAIR	Quartier Belles Portes (2ème partie) Savary
	Quartier Grand Parc (sud)
IFS	Ifs Nord
MONDEVILLE	Centre Ville
OUISTREHAM - RIVA-BELLA	Riva Bella
	Port

LISTE DES QUARTIERS ET COMMUNES DE CAEN LA MER SELON LE PROFIL DOMINANT (SUITE)

(Typologie réalisée à partir des indicateurs du socle 1)

QUARTIERS ET COMMUNES DE TYPE :

"EN DIFFICULTÉ"	
CAEN	Chemin Vert
	Champagne
	Chardonneret
	Pierre-Heuzé Nord
	Pierre-Heuzé Sud
	Saint-Jean Eudes
	La Guérinière Est
	La Guérinière Ouest
	La Grâce de Dieu Sud
	La Grâce de Dieu Ouest
	Quartier des Boutiques
COLOMBELLES	Le Centre
HEROUVILLE SAINT-CLAIR	Quartier Belles Portes (1ère partie)
	Quartier Grand Parc (partie)
	Quartier Grande Delle
	Quartier du Val Ouest
"INDUSTRIEL"	
BLAINVILLE-SUR-ORNE	Commune entière
CAEN	Hameau de la Folie-Couvrechef
	Méridien
	ZAC de la Folie-Couvrechef Est
	Zone Activite Nord-Ouest
CARPIQUET	Commune entière
COLOMBELLES	Le Bois Nord-Est
	Le Plateau et l'Orne
CORMELLES-LE-ROYAL	Nord-Ouest
CUVERVILLE	Commune entière
DEMOUVILLE	Commune entière
FLEURY-SUR-ORNE	Centre
	Secteur Périphérique
GIBERVILLE	Est
	Ouest
HEROUVILLE SAINT-CLAIR	Bourg et Quartier Montmorency Nord
	Bourg et Quartier Montmorency Sud
	Quartier du Bois
IFS	Ifs Centre
	Ifs Sud
	Le Hoguet
LION-SUR-MER	Commune entière
MONDEVILLE	Charlotte Corday
	Plateau-Bois de Claquet-Roches
	Vallée Barrey-Piscine-Madelaine
SAINT-ANDRE-SUR-ORNE	Commune entière
SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE	Commune entière



QUARTIERS ET COMMUNES DE TYPE :

"PÉRIURBAIN"	
AUTHIE	Commune entière
BENOUVILLE	Commune entière
BIEVILLE-BEUVILLE	Commune entière
CAEN	Bas de Venois
	La Prairie
	Le Beau Site
CAMBES-EN-PLAINE	Commune entière
COLLEVILLE-MONTGOMERY	Commune entière
CORMELLES-LE-ROYAL	Sud-Est
EPRON	Commune entière
ETERVILLE	Commune entière
HERMANVILLE-SUR-MER	Commune entière
HEROUVILLE SAINT-CLAIR	Hameau et Quartier de Lebisey
LOUVIGNY	Commune entière
MATHIEU	Commune entière
MOUEN	Commune entière
OUISTREHAM - RIVA-BELLA	Bourg Sud
	Reine Mathilde-Bourg
PERIERS-SUR-LE-DAN	Commune entière
SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY	Commune entière
SAINT-CONTEST	Commune entière
SANNERVILLE	Commune entière
TOURVILLE-SUR-ODON	Commune entière
VERSON	Commune entière
VILLONS-LES-BUISSONS	Commune entière

Source : Observatoire des Solidarités Territoriales de Caen la mer, traitement AUCAME

QUARTIERS NON PRIS EN COMPTE DANS LA TYPOLOGIE (faible population)	
141181404	Zone Activité Nord Est
141182001	Mont Coco

Directeur de publication : Patrice DUNY

Réalisation : Aucame 2015

Contact : jp.briand@aucame.fr

Photo couverture dos : Centre-ville d'Hérouville Saint-Clair - ©Vincent Laisney

Retrouvez l'ensemble des productions des observatoires de l'AUCAME sur
www.aucame.fr/web/publications/OpenData/Observatoires.php



ou en flashant ce QR Code de votre smartphone ou tablette.



AUCAME
Caen Normandie

*Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole
19 avenue Pierre Mendès France - 14000 CAEN
Tel. : 02.31.86.94.00
email : contact@aucame.fr / site web : www.aucame.fr*